



*Maroc et Sénégal pour se disputer  
les honneurs de la CAN 2017*

**Le Onze national  
tout près du Graal**

Page 23

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9924

Vendredi 19 Mai 2023

## *Avant-dernier en lecture scolaire* **Pas de quoi être fier**

*Les résultats de Pirls 2021 confirment les différents diagnostics révélant  
la crise des apprentissages que traverse notre système éducatif*



Page 3

Habib El Malki souligne la  
nécessité d'asseoir un système  
efficace d'orientation précoce



Page 2

Opération transit 2023  
Réunion à Madrid de la commission  
mixte maroco-espagnole



Page 4

Accentuation du besoin en  
liquidité des banques à fin avril



Page 10

*Journée d'étude sur le système d'orientation scolaire et professionnelle et le conseil universitaire organisée par le CSEFRS*

# Habib El Malki souligne la nécessité d'asseoir un système efficient d'orientation précoce

## Actualité



Le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la Formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), Habib El Malki, a souligné, mercredi à Rabat, la nécessité d'asseoir un système efficient d'orientation précoce au niveau de l'école, de l'université et des établissements de formation professionnelle.

Intervenant à l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude sur le système d'orientation scolaire et professionnelle et le conseil universitaire organisée par le CSEFRS, M. El Malki a indiqué que "l'organisation de cette rencontre dans le présent contexte est dictée par un certain nombre de considérations, dont les plus importantes se réfèrent notamment au chantier de l'amendement et de la révision de nombre de dispositions législatives qui encadrent le système d'orientation et de conseil, à notre besoin à tous en tant que parties concernées à nous inscrire dans cette dynamique et à coopérer ensemble pour asseoir un système efficient d'orientation précoce au niveau de l'école, de l'université et des établissements de formation professionnelle", ajoutant que cette mobilisation collective vise à accompagner et à aider les apprenants à construire leurs projets personnels et à définir leurs choix scolaires et professionnels.

Cette journée d'étude, a-t-il poursuivi, "est également de nature à favoriser des parcours en mesure d'enrichir l'expérience de nos enfants, dans leur itinéraire scolaire et professionnel, et en définitive d'impacter positivement la qualité de leur vécu et d'optimiser leurs compétences, leurs talents et leurs potentialités".

Après s'être arrêté sur le devenir du système d'orientation pédagogique dans le pays et les diverses contraintes qui en limitent l'efficacité et l'efficacé, en étant parfaitement conscients des "limites" de

l'efficacé des mesures qui pourraient être entreprises en la matière, M. El Malki a pointé du doigt le déficit en matière d'adhésion des familles et des institutions socio-professionnelles, ainsi que les divers autres facteurs dus à l'environnement socio-culturel et médiatique, autant de facteurs aggravants qui expliquent la situation actuelle du système d'orientation et constituent un défi majeur pour tous, pour valoriser les acquis accumulés et promouvoir le système vers davantage de qualité et d'efficacé.

Afin de prendre en charge ces dysfonctionnements et ces diverses contraintes, il a mis l'accent sur l'importance de concevoir une vision holistique qui implique une révision globale du système d'orientation, laquelle devra être adossée à la consolidation de l'arsenal juridique relatif aux orientations concernant le système d'éducation et de formation, tant au niveau de l'enseignement scolaire et universitaire que du système de la formation professionnelle (en tant que référentiel fondamental et indispensable).

Il s'agit aussi de la prise de décision tranchée quant aux fondements et aux contenus du modèle pédagogique prôné par la réforme (en termes de curricula, de programmes, de formations, de mobilité des apprenants...), et de l'arrimage du système d'orientation aux politiques publiques relatives à la mise en œuvre de la réforme éducative et au modèle pédagogique (mobilité de l'apprenant, relation au marché du travail, corrélation entre l'enseignement scolaire et universitaire à la formation professionnelle).

A cela s'ajoutent l'adoption d'une démarche préparatoire intégrant les valeurs et les finalités du nouveau modèle pédagogique et les fondements de la réforme dans leur intégralité, ainsi que le renforcement de la participation et de la réflexion collé-

giale avec l'ensemble des acteurs; le renforcement du système d'évaluation des acquis chez les apprenants dans tous les cycles éducatifs, l'enrichissement de l'offre éducative, du système de certification et de la diversification des filières d'inclusion, en tant que support pour le système d'orientation et de conseil; et la nécessité de prendre en compte les impératifs de l'harmonisation et de la coordination entre les filières de scolarisation et de formation et l'obligation d'adosser tout projet d'orientation au principe d'établissement de passerelles et de coordination entre les départements gouvernementaux concernés.

M. El Malki a également fait savoir que le système d'orientation et de conseil constitue une composante essentielle de tout système éducatif aspirant à la réalisation d'une approche prospective et durable du devenir de ce système éducatif, notant désormais l'impératif de s'atteler à asseoir une méthodologie en adéquation avec les mutations des systèmes d'enseignement ainsi qu'avec les métiers du futur et des profils des apprenants, de tirer profit idéal des nouvelles technologies et des potentialités du numérique, afin de réaliser les objectifs escomptés par le Royaume dans l'avenir.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, a souligné que le ministère s'est penché sur la conception d'une vision globale du système d'orientation scolaire et professionnelle et de conseil universitaire en relation avec les secteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, laquelle reposera sur la centralité du projet personnel de l'apprenant en tant que mécanisme incarnant ses choix en fonction de ses capacités et préférences. Dans ce cadre, le ministère s'est attelé à l'amélioration du service d'accom-

pannement spécialisé confié aux conseillers en orientation pédagogique sur la base d'indicateurs de qualité, ainsi qu'à la mise à disposition d'un kit visant à répondre aux demandes et besoins des apprenants.

Le ministère, a-t-il poursuivi, a intégré dans les programmes des trois derniers niveaux de l'enseignement primaire une composante pour la prospection des métiers et la définition du projet personnel des apprenants, tout en mettant à la disposition du corps enseignant un guide d'activités y afférent afin de les initier dès leur plus jeune âge au monde professionnel.

De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Mohamed Khalfaoui, a souligné qu'en dépit des nombreux acquis enregistrés dans le domaine de l'enseignement supérieur, la plupart des diagnostics et rapports des institutions constitutionnelles du Royaume, en particulier le CSEFRS, indiquent un faible rendement intérieur du système.

Il a à ce titre avancé que les établissements universitaires à accès ouvert accueillent plus de 84% des étudiants, ajoutant que 16% d'entre eux décrochent dès la fin de la première année de la licence.

A cet effet, M. Khalfaoui a indiqué que le ministère se penche sur la mise en place d'un système d'orientation basé sur un accompagnement précoce tout en tenant compte du potentiel et des préférences de l'étudiant, afin de lui permettre de réaliser son projet personnel.

À travers cette journée d'étude, le CSEFRS entend contribuer à la mise en place d'un système efficace d'orientation scolaire et professionnelle et de conseil universitaire, conformément aux dispositions de la loi-cadre 51.17, en engageant un dialogue avec tous les secteurs concernés.

# Avant-dernier en lecture scolaire

## *Pas de quoi être fier*



**L**e Maroc n'a pas réussi à stopper la chute des performances en lecture de ses élèves et demeure loin de la moyenne internationale fixée à 500 points, selon les résultats de l'enquête Pirls 2021, le programme international de recherche en lecture scolaire. Cette étude conduite tous les cinq ans compare le niveau en lecture et compréhension de l'écrit des élèves à travers le monde après quatre années de scolarité obligatoire.

En queue de peloton avec une moyenne de 372 points, le Maroc se classe 56ème sur 57 pays participants avec 59% de ses élèves qui se situent en dessous du niveau minimum de maîtrise de la lecture.

Le Maroc qui ne devance que l'Afrique du Sud, bon dernier, a participé à cette session avec des échantillons représentatifs de toutes les régions, comprenant un total de 7.017 élèves du quatrième niveau de l'enseignement primaire, 7.017 parents et tuteurs, et 266 professeurs d'arabe représentant 266 écoles primaires.

Ainsi, la proportion d'élèves témoignant d'un niveau de lecture et de compréhension rudimentaire demeure très importante pour le niveau scolaire considéré. La maîtrise des démarches plus expertes, telles que mobiliser ses connaissances ou ses expériences pour apprendre d'un texte documentaire ou prendre de la distance par rapport au contenu d'un texte pour en apprécier les qualités ou en évaluer l'intention, l'intérêt ou la pertinence, demeure également moins consoli-

dée chez les élèves marocains que dans d'autres systèmes éducatifs.

Les résultats de l'enquête en question pointent, par ailleurs, un écart significatif entre élèves selon leur genre, leur retard scolaire et leur origine sociale. Les garçons disposent ainsi d'une moins bonne capacité de lecture que les filles. Les redoublants lisent également nettement moins bien que les élèves sans retard scolaire, tout comme les enfants issus des familles les plus pauvres au regard de ceux issus de milieux plus aisés où le niveau de lecture atteint des niveaux supérieurs.

Au-delà de ces éléments socio-économiques, Ayoub Rhanimi, enseignant de langue arabe à Marrakech, explique ces piètres performances par des raisons plus structurelles. «Les pratiques pédagogiques au Maroc diffèrent en effet des pays plus performants. Ainsi, dans nos écoles, il est rare qu'on fasse lire à des enfants de primaire des livres en entier, au bénéfice de textes plus courts», note-t-il.

«Des initiatives doivent être prises pour inverser la vapeur, notamment en matière de mobilisation de moyens supplémentaires pour permettre aux écoles d'acheter des livres, ou encore celle de la formation continue des enseignants», explique notre interlocuteur. «Il faudra renforcer l'offre de lecture, en insistant sur la compréhension, l'interprétation, le décodage et l'implicite. Cela devra se combiner avec un passage à l'écrit intervenant plus tôt dans la scolarité», ajoute le jeune enseignant. Selon lui, «la situation ac-

tuelle des performances en lecture des élèves marocains exige une prise de conscience collective et un engagement de tous les acteurs du système éducatif». «Seulement en unissant nos efforts, serons-nous en mesure de garantir un avenir meilleur pour les jeunes générations et de leur offrir les compétences nécessaires pour réussir dans une société de plus en plus axée sur la connaissance et la compétitivité», souligne-t-il.

«Ces résultats renforcent les différents diagnostics nationaux et internationaux qui ont révélé la crise des apprentissages que traverse notre système éducatif», admet le

ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports dans un communiqué publié mercredi, mettant en évidence la nécessité d'une action urgente pour améliorer l'enseignement marocain.

En effet, les chiffres, sans équivoque, qui sortent de cette étude font part de l'ampleur du défi auquel est confronté le système éducatif du pays. Ces résultats appellent à une réflexion approfondie sur les méthodes d'enseignement de la lecture et la qualité de l'éducation au Maroc.

Les autorités marocaines doivent prendre ces résultats comme un signal d'alarme et mettre en place des politiques éducatives efficaces qui se concentrent sur le développement des compétences en lecture dès les premières années de scolarité.

Pour plusieurs spécialistes, l'une des clés pour améliorer l'enseignement de la lecture est d'investir dans la formation des enseignants. Les éducateurs doivent être équipés des compétences et des connaissances nécessaires pour enseigner efficacement la lecture et la compréhension de l'écrit. Des programmes de développement professionnel continu doivent être mis en place pour les enseignants, en mettant l'accent sur des méthodes pédagogiques innovantes et des approches adaptées aux besoins individuels des élèves.

«Il est également essentiel de revoir les programmes d'études afin qu'ils soient en adéquation avec les normes internationales en matière d'enseignement de la lecture», estime Ayoub Rhanimi. «Les programmes doivent intégrer des

stratégies d'enseignement axées sur le développement des compétences de lecture, telles que la compréhension de textes, la déduction et l'analyse critique. De plus, l'inclusion d'une variété de genres littéraires et de supports de lecture attrayants peut stimuler l'intérêt des élèves pour la lecture», fait-il savoir.

«De même, les ressources numériques offrent de nouvelles opportunités pour renforcer l'enseignement de la lecture. Les écoles doivent investir dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) et fournir aux enseignants et aux élèves des outils numériques appropriés», affirme notre enseignant. «Les applications éducatives, les livres numériques interactifs et les plateformes d'apprentissage en ligne peuvent compléter les modes d'enseignement traditionnels et rendre l'apprentissage de la lecture plus attrayant et engageant pour les élèves», conclut-il.

Il est enfin à rappeler que le classement général de Pirls 2021 comprend huit pays arabes : le Qatar, les Émirats arabes unis, Bahreïn, l'Arabie saoudite, le Sultanat d'Oman, la Jordanie et l'Égypte, en plus du Maroc. Tous ces pays n'ont pas pu dépasser la moyenne spécifiée de 500 points.

Singapour est premier du classement, suivi de l'Irlande, de Hong Kong, de la Russie, de l'Irlande du Nord et de l'Angleterre au sixième rang, puis la Croatie, la Lituanie, la Finlande et la Pologne qui ferme le Top 10.

Mehdi Ouassat



*Les résultats de Pirls 2021 confirment les différents diagnostics révélant la crise des apprentissages que traverse notre système éducatif*

## La Commission européenne retire le Maroc de la liste grise des pays sous surveillance en matière de blanchiment de capitaux

La Commission européenne a annoncé, mercredi, le retrait du Maroc de la liste grise de l'UE des pays sous surveillance en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Cette décision tient compte des informations du Groupe d'action financière (GAFI) et des modifications décidées lors de la dernière Plénière du GAFI de février 2023 dans la liste des "Juridictions sous surveillance renforcée", dite "liste grise".

Le GAFI avait, en effet, retiré le Maroc de sa liste grise, à la suite de la mise en œuvre par le Royaume de son plan d'action convenu avec le groupe.

Selon la Commission, avec les mesures prises pour mettre en œuvre le plan d'action convenu avec le GAFI, le Maroc a remédié aux carences de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et ne représente plus, pour le système financier international, de menace en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

"Étant donné que le Maroc a renforcé l'efficacité de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et en a corrigé les déficiences techniques de façon à honorer l'engagement, pris dans son plan d'action, de

remédier aux carences stratégiques identifiées par le GAFI, l'évaluation des informations disponibles qu'a effectuée la Commission l'amène à conclure que le Maroc ne présente plus de carences stratégiques dans son dispositif et devrait par conséquent être retiré de la liste" grise, conclut la CE.

Le GAFI avait salué les progrès notables accomplis par le Maroc dans l'amélioration de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et a noté que le Royaume avait mis en place les cadres juridiques et réglementaires nécessaires pour honorer ses engagements pris dans son plan d'action.

### Opération transit 2023

## Réunion à Madrid de la commission mixte maroco-espagnole



La commission mixte maroco-espagnole de transit s'est réunie, mercredi à Madrid, sous la co-présidence de Khalid Zerouali, wali, directeur de la migration et de la surveillance des frontières, et de Mme Isabel Goicoechea Aranguen, sous-secrétaire d'État espagnole à l'intérieur.

Les discussions ont porté sur les dispositifs opérationnels mis en place par les deux parties afin de garantir les meilleures conditions du déroulement de l'opération transit 2023, notamment en termes de fluidité, de sécurité et de sûreté, des mesures d'assistance et de proximité, des actions de communication, ainsi que des mesures de

prévention et de vigilance sanitaires.

Ainsi, le dispositif national met en cohérence toutes les interventions sectorielles et se décline notamment en un dispositif d'assistance sociale d'envergure mis en place par la Fondation Mohammed V pour la solidarité à l'étranger et au Maroc, avec plus de 1.400 assistants sociales, médecins, infirmiers, vacataires et ambulanciers répartis entre les aires de repos et postes et points de passages frontaliers.

Il comprend également un plan de flotte cohérent, intégrant 32 navires et 9 opérateurs maritimes, desservant 12 lignes maritimes offrant une capacité journalière de plus de 45.529 passagers et 12.357 véhicules sur la ligne Tanger Med-Algésiras, soit une évolution de 8%, et un investissement de plus 300 millions de dirhams pour la mise à niveau des infrastructures portuaires à Tanger Med, Nador, Al-Hoceima et Tanger ville, ainsi que pour les mesures de confort et de facilitation pour les passagers (flots de dé-

tente, surfaces ombragées, passerelles, système d'affichage et signalisation).

Le dispositif mis en place comporte aussi un encadrement médical et sanitaire le long des axes routiers (3.578 kilomètres) et des aires de repos, mobilisant des médecins, des infirmiers, des ambulanciers, des centres de secours provisoires et des unités médicales.

Le plan met également l'accent sur la mobilisation des autorités locales, notamment la mise en place de cellules ad hoc dans les provinces et préfectures, le renforcement de l'effectif des services de sécurité mobilisés et la mobilisation des représentations consulaires du Maroc en Espagne avec des permanences quotidiennes assurées, y compris les weekends et jours fériés.

A cet effet, des mesures importantes ont été prises dans le transport maritime et routier, notamment les campagnes de vérification technique des navires et la mobilisation des inspecteurs de

transport terrestre.

Pour accompagner cette opération, une stratégie de communication multimédia envers les ressortissants marocains résidant à l'étranger, a été élaborée notamment pour la vulgarisation des informations pratiques, à travers le site Web Marhaba mis en place par la Fondation Mohammed V pour la solidarité.

Par ailleurs, les deux parties ont convenu de renforcer la coordination entre les points focaux pour une bonne circulation de l'information et d'anticiper sur certains aspects liés à la gestion des journées de pic, à l'interchangeabilité des billets et à la lutte contre la spéculation au niveau des prix de traversées maritimes.

Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Maroc en Espagne, Mme Karima Benyaich, les deux parties ont également salué le rôle central de la Fondation Mohammed V pour la solidarité dans le dispositif global d'accueil et d'assistance.

## Nasser Bourita s'entretient avec les ministres arabes des Affaires étrangères à Djeddah

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu mercredi une série d'entretiens avec plusieurs de ses homologues arabes, en marge de sa participation à la réunion du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères à Djeddah, en Arabie Saoudite.

Ainsi, M. Bourita s'est entretenu avec le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, et avec les ministres des Affaires étrangères d'Arabie saoudite, le Prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saoud, d'Égypte, Sameh Choukri, de Jordanie Ayman Al-Safadi, de

Palestine, Riyad Al-Maliki et du Bahreïn, Abdel-Latif Al-Zayani, ainsi qu'avec la ministre libyenne des Affaires étrangères, Najla Al-Manqoush, et le ministre yéménite des Affaires étrangères, Ahmed Awad bin Mubarak.

Ces entretiens ont porté sur l'examen des relations bilatérales et les moyens de les renforcer davantage au service des intérêts du Maroc et de ces pays.

Ces rencontres ont également été l'occasion de passer en revue les développements régionaux et internationaux d'intérêt commun et d'échanger les vues sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet arabe, prévu ce vendredi à Djeddah.

### CPS de l'UA

## Le Maroc réitère l'impératif de l'approche multidimensionnelle Paix, sécurité et développement

Le Maroc a réitéré devant le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) l'impératif de l'approche multidimensionnelle Paix, sécurité et développement pour relever les défis du continent.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait mercredi lors de consultations entre le président de l'UA, Azali Assoumani, et les membres du CPS, a réaffirmé que le Maroc demeure fermement attaché à l'impératif d'adopter une approche multidimensionnelle Paix, sécurité et développement afin de faire face aux multiples défis qu'affronte le continent africain.

Le diplomate marocain a mis l'accent sur le rôle déterminant de la prévention et de la médiation auxquelles le CPS doit accorder une at-

tention particulière en vue de diagnostiquer les situations susceptibles de dégénérer en conflit violent.

M. Arrouchi a également insisté sur l'impératif d'adopter une approche multidimensionnelle, opérationnelle et orientée vers l'action dans le cadre du "Nexus-Projects", comme cela a été entériné par la Déclaration de Tanger, adoptée au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume a par ailleurs rappelé les impératifs d'une action africaine commune à la hauteur des aspirations des citoyens africains qui sont la crédibilité du processus intergouvernemental et la bonne gouvernance administrative et financière au sein de la Commission de l'UA, sans lesquelles celle-ci risque de faillir à ses objectifs d'attendre une Afrique pacifique et prospère.

Pour une détection plus précise des cas de récidive

# Développement d'un système mobile d'identification biométrique des détenus



La Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR) a développé un système mobile d'identification des détenus par empreinte digitale (Technologie biométrique) pour une détection plus précise des cas de récidive, contrairement aux anciennes méthodes, indique l'institution dans son rapport d'activité au titre de l'année 2022.

La Délégation évoque aussi un programme de numérisation

identifiant les détenus, conçu en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ainsi que la généralisation d'un programme informatique sur la gestion et le suivi de l'efficacité de fonctionnement de l'ensemble des établissements pénitentiaires, outre un programme spécial pour le suivi et la gestion du transfert des prisonniers et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de numérisation et de modernisation de l'administration.

A cet égard, lit-on dans le document, le staff technique de la DGAPR poursuit le développement d'un mécanisme de gestion des données et des programmes informatiques à travers le perfectionnement du système de gestion des ressources humaines et celui de la gestion du pécule des détenus, outre le développement et la mise en place d'une unité chargée de la gestion de l'identification judiciaire et une autre sur la procédure de contrainte physique concernant l'Administra-

tion des Douanes, lesquelles unités seront inscrites dans le programme de gestion de l'exécution des peines.

À cela, le rapport ajoute la mise à jour et le développement du programme de gestion des réseaux et des données ainsi que le perfectionnement du programme informatique intégré et des systèmes de sécurité informatique.

Le rapport note, par ailleurs, que la Délégation poursuit son opération de renforcement de ses effectifs, tous grades et spécialités confondus, avec 628 nouvelles recrues, soit le total des postes budgétaires prévus au titre de l'année 2022.

Il s'agit, en détail, de 500 surveillants-éducateurs, 50 officiers-éducateurs, 66 officiers principaux-éducateurs, 7 médecins généralistes de premier grade et cinq dentistes, précise le rapport, avant de relever que si ce recrutement a permis d'augmenter le nombre des effectifs à 12.710 fonctionnaires, il n'a pas cependant amélioré de manière conséquente le taux d'encadrement qui est d'un surveillant pour 11 détenus (valeur d'aujourd'hui) et ce, à cause de la hausse rapide de la population carcérale.

Sur un tout autre registre, celui de la formation, le rapport souligne que la DGAPR promeut un plan en la matière ciblant tous les fonctionnaires en vue d'améliorer leurs compétences et leurs

connaissances, évoquant l'organisation en 2022 de cinq sessions de formation au profit des nouvelles recrues (628), tous grades et spécialités confondus, ainsi qu'une formation régionale de terrain dans certains établissements pénitentiaires.

Concernant la formation continue, le rapport fait état de 4.815 bénéficiaires, outre une formation des formateurs en partenariat avec l'Etat-major de la Gendarmerie Royale et la Direction Générale de Sécurité Nationale (DGSN) portant sur la discipline et les brigades de protection, d'intervention et de gestion des crises (plus de 300 bénéficiaires).

À cela s'ajoutent des formations au profit de 344 cadres dans tous les services de gestion de l'administration pénitentiaire, en partenariat avec l'Union européenne et ce, dans le cadre du programme de soutien technique de la DGAPR pour la promotion de la politique de réinsertion.

Le rapport tient enfin à faire savoir que les programmes de formation ont été conçus de manière à permettre aux bénéficiaires de mieux se conformer aux règles disciplinaires et à la charte déontologique et aussi de maîtriser les meilleures pratiques en vigueur dans l'univers carcéral, outre le renforcement du sentiment d'appartenance à l'administration pénitentiaire.

## Intégration des migrants

# La politique inclusive du Maroc reconnue sur les plans continental et international

La politique inclusive adoptée par le Maroc dans le domaine de l'intégration des réfugiés et des migrants procède d'un engagement de longue date, reconnu en la matière sur les plans continental et international, a affirmé, mercredi à Rabat, le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) au Maroc, François Reybet-Degat.

S'exprimant lors d'un atelier de réflexion sur le thème "Droits socioéconomiques des travailleurs migrants et réfugiés : vers une stratégie inclusive d'insertion professionnelle", M. Reybet-Degat a souligné que le Maroc avait mis en place une politique nationale courageuse, avant-gardiste et inclusive sur l'immigration et l'asile.

Il a, dans ce cadre, noté que, comparativement avec d'autres pays dans le monde, la population réfugiée au Maroc a un niveau d'éducation très élevé, faisant observer que 32%

des réfugiés avaient un emploi avant de trouver refuge et demander l'asile au Royaume.

Citant le dernier rapport de la Banque Mondiale, le représentant du HCR-Maroc a indiqué que dans 80% des cas, la présence d'une population étrangère a un impact positif sur les pays et communautés hôtes, y compris sur les salaires des populations hôtes.

M. Reybet-Degat a, par ailleurs, mis en avant l'importance de l'effectivité des droits dans le respect des conventions et du droit international qu'il est inscrit dans la constitution du Maroc.

Pour sa part, la cheffe de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM-Maroc), Laura Palatini, a fait observer que la garantie des droits socioéconomiques des travailleurs migrants est une condition indispensable pour assurer et maximiser leurs contributions au développement socioéconomique du Maroc,

notant qu'il s'agit d'un investissement qui profite à la fois aux personnes migrantes et aux sociétés d'accueil.

Mme Palatini a, en ce sens, appelé à mettre en place des politiques inclusives et des programmes adaptés pour encourager et soutenir la participation active des migrants et réfugiés à l'économie, expliquant que cette démarche passe par la facilitation de leur accès au marché de l'emploi, la reconnaissance de leurs compétences, la promotion de l'entrepreneuriat et leur intégration sociale à l'échelle nationale.

Elle a également mis l'accent sur la nécessité d'un changement de mentalité et de perception pour promouvoir une vision inclusive, où chaque individu, quelles que soient ses origines, soit reconnu et respecté pour ses compétences et sa contribution.

De son côté, la gestionnaire du programme THAMIM à l'Organisation internationale du Travail (OIT),

point focal OIT Maroc, Aurelia Segatti, a tenu à féliciter le Royaume du Maroc pour l'ensemble des progrès qui ont été accomplis sur une dizaine d'années dans le domaine de l'intégration socio-économique effective des travailleurs migrants et réfugiés.

Elle a, de même, mis l'accent sur le besoin urgent d'une amélioration pérenne des chiffres et statistiques, une meilleure transmission de données, un renforcement de la protection des travailleurs étrangers et une plus grande cohérence entre les politiques migratoires et les politiques sectorielles.

Dans le même ordre d'idées, Mme Segatti a plaidé pour l'amélioration du processus d'anticipation et d'adéquation des besoins en compétences pour assurer la meilleure articulation possible entre les mécanismes de gestion des migrations et du pilotage du marché de l'emploi.

Organisé par le CNDH en par-

tenariat avec le HCR-Maroc, l'OIM Maroc et l'OIT, cet atelier se veut une occasion de promouvoir la réflexion en vue de l'élaboration d'une stratégie inclusive, cohérente et intersectorielle pour l'intégration économique des étrangers, selon une approche fondée sur les droits.

Cet atelier a comme objectifs spécifiques l'actualisation des connaissances en matière d'emploi et d'auto-emploi des personnes migrantes et réfugiées, la construction intersectorielle et la cohérence des politiques publiques afférentes, l'identification des leviers d'action pour favoriser l'accès au marché du travail et améliorer l'auto-emploi et l'employabilité des personnes migrantes et réfugiées, ainsi que l'identification des recommandations /points d'actions concrets relatifs à l'accès des migrants et réfugiés au marché du travail à l'échelle nationale et locale et à la mise en synergie des acteurs compétents.



## Après un mois de guerre, plus d'un Soudanais sur deux a besoin d'aide humanitaire



Plus d'un Soudanais sur deux a besoin d'aide humanitaire, a annoncé mercredi l'ONU, après plus d'un mois de guerre entre l'armée et les paramilitaires que les efforts diplomatiques internationaux ne parviennent pas à faire cesser.

Mercredi, les combats ont encore fait trembler les maisons de plusieurs quartiers de Khartoum, la capitale aux rues désertes, d'où s'élevait une épaisse fumée noire.

Après un mois de combats qui ont fait près d'un millier de morts, environ 840.000 déplacés et 220.000 réfugiés, l'ONU a revu à la hausse ses appels de fonds, indiquant avoir besoin de 2,6 milliards de dollars pour l'aide au Soudan.

"Aujourd'hui, 25 millions de personnes - plus de la moitié de la population du Soudan - a besoin d'aide humanitaire et de protection", a déclaré le responsable des Affaires humanitaires à l'ONU, Ramesh Rajasingham.

A cela s'ajoute près d'un demi-milliard de dollars pour aider les réfugiés ayant fui dans les pays voisins.

Ces réfugiés seront plus d'un mil-

lion au total cette année, prévoit l'ONU.

Avant la guerre lancée le 15 avril entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), du général Mohamed Hamdane Daglo, déjà une personne sur trois souffrait de la faim dans ce pays de 45 millions d'habitants.

Aujourd'hui, les vivres se font de plus en plus rares. A Khartoum, une ville de cinq millions d'habitants, ceux qui n'ont pas fui sont terrés chez eux, forcés de se rationner et à court d'argent car les banques sont fermées.

L'industrie agro-alimentaire, déjà à genoux après 20 ans d'embargo sous la dictature d'Omar el-Béchir, qui a pris fin en 2019, est bombardée comme les maisons, hôpitaux et institutions à Khartoum et dans d'autres villes.

L'usine Samil qui produisait "60% des traitements nutritionnels pour les enfants en grande carence alimentaire", selon l'Unicef, est partie en fumée.

L'aide humanitaire a été pillée. Médecins sans frontières a annoncé que "des hommes armés sont entrés mardi dans (son) entrepôt de Khartoum pour

vidéo du général Burhane au milieu de soldats en liesse devant un bâtiment calciné du QG de l'armée à Khartoum.

Réunis à Jeddah, en Arabie saoudite, les représentants des belligérants sont censés dessiner des couloirs humanitaires pour laisser sortir les civils et faire entrer l'aide, sans avancées.

Pourtant, plaide Michael Dunford, le directeur régional du Programme alimentaire mondial (PAM), "il est vital que les humanitaires aient des accès, des ressources et des garanties de sécurité pour soutenir efficacement ceux qui dépendent d'eux pour survivre".

Toujours à Jeddah, où se tient vendredi un sommet de la Ligue arabe, les chefs de la diplomatie égyptienne et saoudienne ainsi que le patron de la Ligue arabe se sont dits en faveur d'un cessez-le-feu, mais sans en proposer les contours.

Les pays arabes sont profondément divisés sur le Soudan: l'Egypte est alliée au général Burhane, les Emirats arabes unis au général Daglo et Ryad entretient des liens avec les deux camps.

Les efforts diplomatiques se multiplient néanmoins car les pays voisins redoutent une contagion. Mais, prévient le Rift Valley Institute, "il est difficile d'imaginer comment les deux généraux peuvent être forcés à cesser la violence".

Tous les deux, devenus rivaux après avoir mené ensemble le putsch d'octobre 2021, "voient l'existence de l'autre comme une menace", affirme le centre de recherche dans un rapport.

Derrière cette guerre, expliquent les experts, se joue aussi la compétition entre des populations qui monopolisent historiquement le pouvoir et les ressources, et les composantes les plus marginalisées de cette mosaïque ethnique.

"Si le conflit se poursuit, il y aura de plus en plus de risques que des acteurs externes soient impliqués", ajoute le Rift Valley Institute, alors que déjà, le Soudan et ses mines d'or sont devenus une destination convoitée par des mercenaires et combattants étrangers.

### Affrontements dans le centre du Nigeria *Nouveau bilan de 85 morts*

Au moins 85 personnes ont été tuées après les attaques lundi soir de deux villages, liés à des affrontements meurtriers récurrents entre agriculteurs et éleveurs dans le centre du Nigeria, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par des responsables locaux.

"85 corps ont été retrouvés", a déclaré à l'AFP Joseph Gwankat, le représentant de ces deux villages du district de Mangu (Etat de Plateau), et "57 blessés ont été hospitalisés". Un bilan confirmé à l'AFP par le représentant du district de Mangu, Daput Minister Daniel. Un premier bilan mardi des autorités locales avait fait état d'au moins 30 morts.

# Sanctions contre Moscou et relations avec Pékin au menu du G7 à Hiroshima

Les dirigeants des pays du G7 ont commencé jeudi à arriver dans la ville japonaise de Hiroshima, symbole de la paix, pour s'entretenir du renforcement des sanctions contre la Russie et de mesures de protection contre la "coercition économique" de la Chine.

Le Premier ministre japonais Fumio Kishida accueillera de vendredi à dimanche les dirigeants des six autres grandes démocraties industrialisées dans cette ville détruite par une bombe atomique américaine en 1945 et accueillant aujourd'hui de nombreux monuments pour la paix.

Les dirigeants des pays membres du G7 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada) tenteront de présenter un front uni face à la Russie et la Chine, mais aussi sur d'autres questions stratégiques où leurs intérêts ne sont pas toujours parfaitement alignés.

Le président américain Joe Biden est arrivé au Japon jeudi après-midi, devenant le deuxième président en exercice à visiter Hiroshima après Barack Obama en 2016.

L'invasion en Ukraine lancée par la Russie il y a 15 mois devrait dominer l'ordre du jour.

En marge d'une rencontre avec M. Kishida, M. Biden a déclaré jeudi que le G7 défendait "des valeurs communes, notamment le soutien au peuple ukrainien qui défend son territoire souverain et la responsabilité de la Russie pour son agression brutale".

Les Etats-Unis et leurs alliés ont multiplié les envois d'armes en Ukraine, et le président Volodymyr Zelensky doit participer au sommet par vidéoconférence.

Selon le conseiller américain à la sécurité nationale Jake Sullivan, les discussions devraient se concentrer



notamment sur le renforcement des sanctions contre Moscou ayant entraîné une contraction de l'économie russe au premier trimestre 2023.

Il s'agit aussi "de savoir comment nous pouvons éviter le contournement des sanctions", a estimé jeudi le chancelier allemand Olaf Scholz devant la presse, ajoutant: "Je pense que cette question sera très bien résolue, et de manière très pragmatique".

Selon un responsable de l'Union européenne, organisation qui participe au G7, les chefs d'Etat et de gouvernement discuteront également de sanctions contre le commerce de diamants russes.

"Nous pensons qu'il faut limiter les exportations russes dans ce secteur", a déclaré ce responsable, se refusant à donner un calendrier et ajoutant qu'il était peu probable que le G7 parvienne à un accord final au Japon.

Les menaces répétées de M. Poutine de transformer la guerre en Ukraine en conflit nucléaire ont été condamnées sans appel par les dirigeants du G7 et sont considérées par certains observateurs comme une tentative d'ébranler la détermination des Européens et des Américains.

La visite prévue des dirigeants au parc commémoratif de la paix de Hiroshima devrait mettre ces menaces en exergue, là où le 6 août 1945, la ville a été en grande partie détruite par une bombe atomique américaine, faisant 140.000 victimes.

M. Kishida, dont la famille est originaire de Hiroshima et qui y est lui-même élu, souhaite profiter de ce sommet pour inciter ses invités, notamment le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis, qui possèdent ensemble des milliers d'ogives nucléaires, à s'engager à faire preuve de transparence sur leurs stocks et à

réduire leurs arsenaux.

De nombreux chefs militaires et diplomatiques, dont six anciens chefs d'Etat, ont aussi exhorté mercredi les puissances nucléaires à mettre de côté les tensions et à négocier des mesures de maîtrise des armements.

Mais dans un contexte de tensions accrues avec d'autres puissances nucléaires que sont la Russie, la Corée du Nord et la Chine, les espoirs d'avancées dans ce domaine sont maigres.

Le G7 devrait aussi consacrer une large part de ses discussions à la Chine, et en particulier aux moyens de se protéger d'un éventuel changement économique de Pékin, en diversifiant la production et les chaînes d'approvisionnement, alors que le gouvernement chinois s'est montré disposé à recourir à des entraves au commerce.

Pour M. Sullivan, les dirigeants

du G7 devraient dénoncer cette "coercition économique" et s'efforcer de surmonter les divergences transatlantiques sur la position à adopter face à la Chine.

Mais les pays européens, en particulier la France et l'Allemagne, tiennent à s'assurer que l'élimination des risques ne signifie pas la rupture des liens avec la Chine, l'un des plus grands marchés du monde.

Ce n'est "pas un G7 antichinois", a insisté l'Elysée en amont du sommet, en souhaitant "un message positif" de coopération "à condition que nous négocions ensemble".

Le Japon a aussi invité à Hiroshima huit pays tiers, dont des économies émergentes majeures comme l'Inde et le Brésil, dans une tentative de rallier certains dirigeants réticents à s'opposer à la guerre menée par la Russie en Ukraine et aux ambitions militaires croissantes de Pékin.

## La période 2023-2027 sans doute la plus chaude jamais enregistrée

La période 2023-2027 sera avec une quasi certitude la plus chaude jamais enregistrée sur Terre, sous l'effet combiné des gaz à effet de serre et du phénomène météorologique El Nino, qui font grimper les températures, avertit mercredi l'ONU.

De plus, les températures mondiales devraient bientôt dépasser l'objectif le plus ambitieux des accords de Paris sur le climat, met en garde l'Organisation météorologique mondiale.

"Il y a une probabilité de 98% qu'au moins une des cinq prochaines années, et la période de cinq ans dans son ensemble, soit la plus chaude jamais enregistrée", a souligné l'OMM.

Elle estime à 66%, la probabilité que la température moyenne annuelle à la surface du globe dépasse de 1,5 °C les niveaux préindustriels pendant au moins l'une des cinq prochaines années.

L'Accord de Paris de 2015

visait à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels de 1850 à 1900 et si possible à 1,5 °C par rapport à ces mêmes niveaux.

Les données publiées mercredi "ne signifient pas que nous dépasserons de manière permanente le seuil de 1,5 °C de l'Accord de Paris, qui fait référence à un réchauffement à long terme sur de nombreuses années", a souligné le Secrétaire général de l'OMM, M. Petteri Taalas, cité dans un communiqué.

"Toutefois, l'OMM tire la sonnette d'alarme en annonçant que le seuil de 1,5 °C sera temporairement franchi et ce, de plus en plus fréquemment", a-t-il souligné.

"Un épisode El Nino devrait se développer dans les mois à venir. Associé au changement climatique provoqué par l'homme, il fera grimper les températures mondiales à des ni-

veaux jamais atteints", a martelé ce spécialiste du climat.

Et pour ne laisser aucune illusion sur la gravité de la situation, le Finlandais a insisté sur la nécessité de se préparer parce que "les répercussions sur la santé, la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau et l'environnement seront considérables".

El Nino, est un phénomène climatique naturel généralement associé à une augmentation des températures, une sécheresse accrue dans certaines parties du monde et de fortes pluies dans d'autres.

Il s'est produit pour la dernière fois en 2018-2019 et a laissé la place à un épisode particulièrement long de presque trois ans de La Nina, qui provoque les effets inverses et notamment une baisse des températures.

Début mai l'OMM estimait qu'il y avait 60% de chances qu'El Nino se développe d'ici la fin juillet et 80% de chances d'ici

la fin septembre.

En règle générale, El Nino fait monter les températures mondiales dans l'année qui suit son apparition, soit 2024 pour ce cycle.

En dépit de l'effet modérateur de La Nina, les huit dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées et 2016 détient le record.

Les gaz à effet de serre -les trois principaux sont le CO2, le méthane et le protoxyde d'azote- qui sont à des niveaux record dans l'atmosphère, y piègent la chaleur et font monter les températures.

"Les températures moyennes mondiales devraient continuer d'augmenter, nous éloignant de plus en plus du climat auquel nous sommes habitués", a déclaré Leon Hermanson, scientifique expert du service météorologique national britannique, le Met Office.

C'est lui qui joue le rôle de centre principal de l'OMM pour

les prévisions annuelles à décennales du climat.

Cette année, les prévisions, qui commencent à la fin de l'année 2022, proviennent de 145 membres d'ensemble, fournis par 11 instituts différents.

"La confiance dans les prévisions de la température moyenne mondiale est élevée, car les prévisions a posteriori révèlent que toutes les mesures sont très fiables", souligne l'OMM.

Les températures moyennes à la surface de la terre et de la mer à l'échelle mondiale ont augmenté depuis les années 1960.

En 2023, elles devraient être supérieures à la moyenne de 1991-2020 dans presque toutes les régions, à l'exception de l'Alaska, de l'Afrique du Sud, de l'Asie du Sud et de certaines parties de l'Australie, selon l'OMM. Certaines parties de l'océan Pacifique Sud seront probablement plus fraîches que la moyenne.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

BOUSILLE		GRECQUE		FIN D'ANNÉE	PROUVÉ	CONTRAINANT	NOUVEAU	JACUZZIS	
BANDE					PÏLE		EN RESTE EN RADE		
		GRANDS PERROQUETS	GRECQUE EN PRÏME			PLUS QUE NÉCESSAIRE			
APERÇU DIRECTI-ON				DE BAS EN HAUT GLAÏVE	PARTIE D'UN ÉLECTRON	SYMBOLE DU RADIUM		FIN D'ANNÉE	
INEXISTANT						PATOCHE	FORME D'ÊTRE SODIUM		
TÊTE DE DAPON			COLLE BOUCHÉE					CHIFFRE ROND	
FABULÏSTE GREC						CHEF POUR DES CAÏPS		FLEUVE D'ASIE	
CONTRIBUTI-ON	CIGAR-ETTE	EN BERNE VOYELLES			PRONOM PERSONNEL	DANS LE VENT	PRONOM PERSONNEL		
				LAÏSSER PRÉSAGER					
RATE						DE BAS EN HAUT GÏVRE	PARTIRA	ASSOMMÉ SUR LE RING	
		PETIT RUISSEAU		NAZI	PAGE			COULÉE DE LAVE	LETTRES DE BEER
DRAME NIPPON PRAIRIES					FIN DE VERBE		PRENEUR DE SON		
ROULÉES					BOURRAGE				

## Solution mots flechés d'hier

PROFANE	E	ANCIEN	E	BOUQUÏ	N	NOU	S	PROFANE	PROFANE	PROFANE
IL BÏT	P	POTOMANE								P
PROFANE	A	PROFANE	UO	PROFANE	ICARE					E
	P	PROFANE	R	PROFANE	ICARE					D
POMP	S	SOUL	O	PROFANE	TEE					I
	Z	ZEN	E	PROFANE	T	N				BG
FLÏRM	E	PROFANE	D	PROFANE	BARDEUR					
SANS	U	UNI	C	PROFANE	LOU					TE
SÏTUE	S	SISE	I	PROFANE	R					EE
	D	CONTRAT								
CURIE	S	SU	F	PROFANE	FEINTÈS					
PROFANE	B	BUTES	E	PROFANE	EC					LU
	V	VICES	A	PROFANE	NE					UD

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafiy  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezoufir

**Service technique**  
Khadija Seli (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halali  
Hafid Bouzarrouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassim Warrach  
**Secrétaire**  
Ammar Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak  
**Correspondants**  
Ahmedou El Katib (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Selououan  
Khalil Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone**  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba  
Mourad El Youssefi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mouarab  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zater  
Fatwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/04

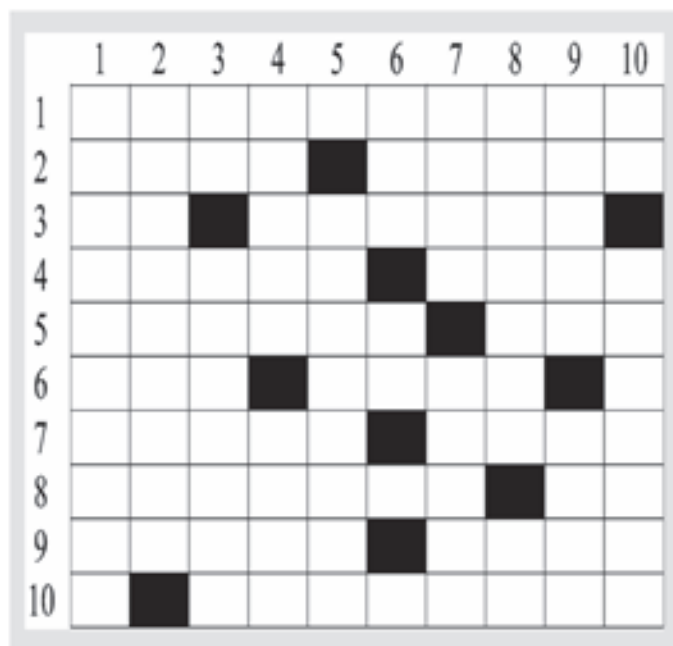
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALLEMENT

- 1- Arènes
- 2- Elle tient le mors - Vieux poids
- 3- Langue du Midi - Breuvage divin
- 4- Essentiel - Dans l'œil
- 5- Elles ont des fers - Baie du Japon
- 6- Bévère - Poète français
- 7- Elargit - Ville de Guinée équatoriale
- 8- Lotus sacré - Argon
- 9- Inventée - Truie
- 10- Périodes d'exams

## VERTICALEMENT

- 1- Sagace divine
- 2- C'est quand on refait son méfait
- 3- Brevéol - Estières
- 4- Capitale - Perte d'eau
- 5- Hautesines
- 6- Carabote - Affirmatif
- 7- Sou du Pérou - Morogé
- 8- Instrument à vent - Voyelles
- 9- Thèmes de France (...-les-Bains) - Il fait la glace
- 10- Nario - Distingué

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

				7	9	4		
7	6		1	9				
	9	5	8					
	8	6		1	2	9		
4			2				1	
	2	9	8		3	5		
			5	2		3		
			1	7		8	5	
7	5	6						

## Moyen

		5						
8	3	1	6					
6	7		9				1	
		8					4	
9	2	4	1	5		8	3	
	4				7			
7			8			9	5	
			5	4		2	7	
				3				

## Difficile

		8	5	4	1			
	9	5					7	
	8	6					3	
	4	9						
3	2				7	1		
				1	8			
7			3	2				
8				7	5			
5	7	1	8					

## Expert

		3	2					
4	9					7	2	
6	8			1		3		
		5		8				
			9	5				
			1		3			
	3	4		2	5			
8	1			4	3			
				6	7			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

4	6	2	9	3	5	8	1	7
7	5	9	4	8	1	2	6	3
1	3	8	6	7	2	4	9	5
2	1	4	5	9	7	6	3	8
5	9	3	8	2	6	7	4	1
6	8	7	1	4	3	5	2	9
3	2	1	7	6	8	9	5	4
8	4	5	2	1	9	3	7	6
9	7	6	3	5	4	1	8	2

## Moyen

3	5	4	1	6	2	8	7	9
2	9	7	3	5	8	1	6	4
8	1	6	9	7	4	2	5	3
1	2	5	4	3	9	7	8	6
9	6	3	8	1	7	4	2	5
7	4	8	6	2	5	9	3	1
4	3	9	2	8	6	5	1	7
5	8	1	7	4	3	6	9	2
6	7	2	5	9	1	3	4	8

## Difficile

6	3	7	8	5	4	2	1	9
4	9	5	1	3	2	8	6	7
1	8	2	6	7	9	5	4	3
5	4	1	9	8	7	6	3	2
3	2	8	4	6	5	9	7	1
9	7	6	3	2	1	4	8	5
7	6	9	5	4	3	1	2	8
8	1	3	2	9	6	7	5	4
2	5	4	7	1	8	3	9	6

## Expert

3	6	2	5	7	1	9	4	8
1	4	9	6	2	8	5	7	3
8	5	7	9	4	3	2	6	1
9	8	3	1	6	7	4	2	5
2	7	6	8	5	4	1	3	9
5	1	4	3	9	2	6	8	7
4	3	1	2	8	5	7	9	6
7	9	8	4	1	6	3	5	2
6	2	5	7	3	9	8	1	4

## Tournée corporate de la RAM à Abidjan

La compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) a organisé, mardi soir à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, un workshop qui a constitué une occasion pour échanger avec les clients corporate et les agences de voyages partenaires dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

Selon les responsables de la RAM présents à cette rencontre, la compagnie nationale dessert la destination d'Abidjan depuis 1967.

Cette destination connaît la présence des tops acteurs du secteur de l'aérien en Afrique, ont-ils souligné, notant que Royal Air Maroc confirme son positionnement au niveau du marché, et poursuit sa stratégie commerciale en mettant le client au cœur de ses préoccupations par le renforcement de la qualité de ses services et par l'adoption de nouvelles offres et de services innovants, rapporte la MAP.

Royal Air Maroc dessert Abidjan avec 10 à 14 vols par semaine selon la saison. Aussi, depuis novembre 2022, trois vols par semaine sont programmés en horaire de jour (lundi, mercredi et samedi) pour satisfaire et répondre à la demande de sa clientèle.

Lors du Workshop corporate, plusieurs nouveautés d'offres et services RAM ont été révélés à l'assistance. C'était l'occasion aussi d'entendre le retour d'expériences des différents partenaires.

Enfin, la délégation de Royal Air Maroc, présidée par Mme Kazzini Ilham, directrice du pôle commercial, a profité du workshop pour remercier le réseau des agences de voyages en offrant des trophées et tableaux d'honneur aux meilleures agences de voyages partenaires.

En marge de cette tournée corporate, Royal Air Maroc (RAM) et la Chambre de commerce et d'industrie marocaine en Côte d'Ivoire (CCIM-CI) ont signé une convention de partenariat qui va fluidifier encore plus les déplacements professionnels entre les deux pays.

Ladite convention a été signée mercredi en présence de l'ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire, Abdelmalek Kettani, par Mme Ilham Kazzini, et le président de la CCIM-CI, Saâd El Hamzaoui.

Selon les signataires, cette convention nomme Royal Air Maroc en tant que transporteur officiel de la CCIM-CI et offre à cette dernière des facilités et des conditions spéciales sur les vols de la RAM.

Cette convention vient couronner des années de collaboration, et va fluidifier encore plus les déplacements professionnels entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, ont-ils souligné.

## Accentuation du besoin en liquidité des banques à fin avril



**L**e besoin en liquidité des banques s'est accentué en avril 2023. Selon les données publiées récemment par Bank Al-Maghrib, il s'est établi à 65,4 milliards de dirhams en moyenne hebdomadaire, contre 60,3 milliards un mois auparavant.

Cette évolution reflète la hausse de la circulation fiduciaire, a indiqué la Banque centrale dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière –Mai 2023.

C'est dans ce contexte que Bank Al-Maghrib a procédé à l'augmentation du volume global de ses injections qui sont passées

«de 73,8 milliards à 77,5 milliards, incluant 41,8 milliards sous forme d'avances à 7 jours, 17,6 milliards à travers les opérations de pension livrée à long terme et 18,1 milliards dans le cadre des prêts garantis à long terme».

Sur le marché interbancaire, l'institut d'émission annonce que le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 3,7 milliards alors que le taux moyen pondéré s'est situé à 3% en moyenne.

En avril dernier, les taux des bons du Trésor n'ont pas connu globalement de variations significatives sur les autres marchés, a également constaté la Banque centrale affirmant que les taux créditeurs ont augmenté en mars de 11 points de base (pb) à 2,49% pour les dépôts à 6 mois et ont diminué de 4 pb à 2,58% pour ceux à un an.

Toujours selon BAM, qui exerce le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie ayant cours légal sur le territoire du Royaume, s'agissant des taux débiteurs, «des résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib auprès des banques relatifs au premier trimestre 2023 indiquent une hausse trimestrielle du taux moyen global de 53 pb à 5,03%».

Il est à noter que par secteur institutionnel, les données montrent que les taux assortissant les prêts aux entreprises ont augmenté de 68 pb à 4,98%.

Comme l'explique la Banque

centrale dans sa revue, cette évolution reflète «des accroissements de 79 pb de ceux des facilités de trésorerie et de 43 points de ceux des prêts à l'équipement à 4,98% et 4,81% respectivement».

Pour ce qui des crédits aux particuliers, il ressort des mêmes données que les prêts à la consommation ont connu une progression de 55 pb à 6,95% tandis que ceux à l'habitat ont en parallèle quasiment stagné à 4,36%.

A en juger par les données publiées dans la revue de BAM, au niveau de la masse monétaire, il ressort que l'agrégat M3 a enregistré un accroissement annuel de 6,9% en mars 2023.

Selon la même source, par principales composantes, les chiffres suggèrent que «les dépôts à vue auprès des banques ont augmenté de 9,6%, résultat notamment des hausses de 9,4% de ceux des ménages, de 10,6% de ceux des entreprises privées et de 23,2% pour les dépôts du secteur public», a poursuivi l'organisme public.

Quant à la circulation fiduciaire, elle s'est accrue de 11,9%, les titres OPCVM monétaires de 9,1% et les dépôts en devises de 2,6%, a-t-on souligné relevant que les comptes à terme auprès des banques ont à l'inverse reculé de 9,7%, reflétant en particulier des diminutions de 60% des dépôts des sociétés financières et de 2,1% de ceux des ménages.

Selon BAM, par source de création monétaire, «le crédit bancaire s'est accru de 5% en mars, avec des progressions de 1,1% pour les prêts au secteur financier et de 5,7% du crédit destiné au secteur non financier».

Analysant l'évolution par secteur institutionnel, la Banque centrale constate que le crédit aux entreprises privées a progressé de 4,9%, en lien essentiellement avec l'accroissement de 5,3% des facilités de trésorerie et de 4,2% des prêts à l'équipement.

Signalons que les crédits aux ménages ont progressé de 3,6%, traduisant notamment des augmentations de 2,6% des prêts à l'habitat et de 2,7% de ceux à la consommation, comme l'a expliqué l'institut d'émission constatant que les concours aux entreprises publiques ont connu pour leur part une expansion de 33,1%, reflétant principalement des hausses de 143,8% des facilités de trésorerie et de 14,3% des prêts à l'équipement.

Quant aux créances en souffrance, la revue mensuelle de BAM note qu'elles ont progressé de 5% pendant que leur ratio à l'encours du crédit bancaire s'est situé à 8,7%. La Banque centrale précise qu'elles se sont accrues de 8,4% pour les entreprises non financières privées et de 1,6% pour les ménages, portant leurs ratios à 12,4% et 9,7% respectivement».

Alain Bouithy



**Bank Al-Maghrib annonce avoir procédé à l'augmentation du volume global de ses injections de 73,8 milliards à 77,5 milliards**

# Le Groupe OCP finalise l'acquisition de sa participation dans le capital de la société espagnole GlobalFeed S.L

Le Groupe OCP, leader mondial du marché des produits phosphatés, et Fertinagro Biotech S.L., producteur majeur d'engrais en Espagne ont annoncé la finalisation, mercredi, de l'acquisition par le Groupe OCP d'une participation de 50% dans le capital de GlobalFeed S.L.

"GlobalFeed est une société espagnole qui opère dans la production et la distribution de produits phosphatés dédiés à la nutrition animale. La société offre une large gamme de produits, y compris des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée dédiées à différentes espèces animales", indiquent le groupe OCP et Fertinagro Biotech S.L. dans un communiqué conjoint.

"Nous visons à travers cette transaction, à renforcer le positionnement du Groupe OCP dans le secteur des produits dédiés à la nutrition animale et à élargir notre présence géographique. Notre objectif est de répondre durablement à la demande et de mieux servir nos clients grâce à une offre de produits diversifiée, personnalisée et innovante. Ensemble, nous prévoyons d'augmenter la capacité de production de GlobalFeed pour atteindre 400.000T d'ici 2027", a déclaré Houda Sebtî, Director for Animal Nutrition du Groupe OCP, citée dans le communiqué.

"Le Groupe OCP est notre partenaire de longue date, et ensemble nous ferons en sorte que GlobalFeed poursuive sa croissance et son développement. Nous sommes heureux de collaborer à nouveau, ajoutant cette alliance à une longue liste de partenariats entre les deux groupes", a également commenté Javier Martin, CEO of GlobalFeed.

L'OCP contribue à nourrir une population mondiale grandissante en lui fournissant des éléments essentiels pour l'industrie agricole. Avec un siècle d'expertise et un chiffre d'affaires de 11,3 milliards de dollars en 2022, le groupe est leader mondial sur les produits phosphatés destinés au marché de la nutrition des plantes et des animaux, rapporte la MAP.

Il offre une large gamme d'engrais phosphatés et de spécialité pour améliorer les sols, augmenter les rendements agricoles, alimenter les animaux et contribuer à nourrir la planète de manière durable et abordable.

Basé au Maroc, et présent sur les 5 continents, l'OCP collabore étroitement avec plus de 350 clients à travers le monde. Le groupe est fermement convaincu que leadership et rentabilité sont nécessairement synonymes de responsabilité sociétale et de développement durable. Sa vision stratégique est à la jonction de ces deux dimensions.

De son côté, Fertinagro est une société espagnole spécialisée dans la commercialisation de solutions innovantes de nutrition des plantes (NPK, NPK enrichi, biostimulants, etc.).

L'entreprise est un acteur majeur en matière de développement des produits, mais également en termes d'applications biotechnologiques et de brevets enregistrés. Ses 28 usines de fabrication et centres de logistique situés en Espagne et en France portent sa capacité de production à 2 millions de tonnes.

Fertinagro est également présent à l'international via ses différentes filiales. Ses produits sont





**CREDIT AGRICOLE DU MAROC**  
DIRECTION CENTRALE DES ACHATS  
5, Rue Salé, Hassan - Rabat

**AVIS D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT**

**SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la Direction Centrale des Achats, sise rue Salé - Hassan Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ci-dessous :

N° Appel d'offres	DATE ET HEURE	OBJET	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE	CONTACT
38/23	06/06/2023 à 10h00	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU CREDIT AGRICOLE DU MAROC :		Mme Kabbaï Tél : 0537 26 72 47 <a href="mailto:achats_imm@creditagricole.ma">achats_imm@creditagricole.ma</a> <a href="mailto:rkabbaï@creditagricole.ma">rkabbaï@creditagricole.ma</a>
		LOT 1 : AMENAGEMENT DU BATIMENT DE LA DIRECTION REGIONALE A KENITRA	100 000,00 DH	
		LOT 2 : AMENAGEMENT DU BATIMENT DE LA DIRECTION REGIONALE A MEKNES	100 000,00 DH	
		LOT 3 : AMENAGEMENT DU BATIMENT DE LA DIRECTION REGIONALE A LAAYOUNE	50 000,00 DH	
		LOT 4 : AMENAGEMENT D'UNE SMART AGENCE A DAKHLA	30 000,00 DH	

Les concurrents désirant soumissionner à l'appel d'offres peuvent prendre contact avec les adresses sus mentionnées en vue de recevoir la version électronique du cahier des charges.

Les plis fermés et scellés seront déposés à la Direction Centrale des Achats, à l'adresse susvisée.

13<sup>ème</sup> Salon régional du livre à Marrakech

# Une contribution de taille à la dynamique culturelle locale

Le Salon régional du livre à Marrakech qui a soufflé, mercredi, sa 13<sup>ème</sup> bougie, est de nature à jouer un rôle indéniable dans la dynamique culturelle que connaît la Cité ocre dans divers domaines, outre sa contribution remarquable dans la consécration de la culture de la lecture, notamment chez les générations montantes.

Initié jusqu'au 26 mai sous le thème "Le livre, un horizon de développement durable", par la Direction régionale de la culture à Marrakech-Safi, ce Salon offre, sans nul conteste, l'opportunité de vulgariser et promouvoir davantage la lecture publique et de consacrer cette culture du livre chez les jeunes et les enfants, et ce, partant du constat que la lecture demeure un pilier majeur dans l'édification de la société de la connaissance et du savoir, et de la consolidation de l'action en faveur d'un développement durable.

Cette nouvelle édition connaît la participation de 34 maisons d'édition qui exposent leurs dernières parutions dans divers domaines créatif, intellectuel et artistique, avec comme ambition de rapprocher davantage le livre, des différentes couches de la société, tout en mieux communiquant autour des publications et livres, ainsi que des auteurs et leurs différentes expériences.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, Samir Ouanassi, chef de service des affaires culturelles à la Direction régionale de la culture Marrakech-Safi, a fait savoir que la thématique arrêtée pour cette édition reflète clairement la valeur permanente du livre, notant que ce Salon est marqué par la participation de nombre d'éditeurs des plus connus à l'échelle nationale comme au ni-



veau local, outre nombre d'établissements publics.

La finalité étant de rendre le livre plus accessible à un grand nombre de personnes parmi les élèves et les visiteurs de ce Salon, a-t-il enchaîné, estimant que l'ouvrage en version papier procure chez l'utilisateur, un plaisir de lecture très particulier.

Il s'est félicité de voir la ville de Marrakech disposer d'un Salon du livre annuel, qui se veut un rendez-vous fixe, outre un Salon itinérant qui sillonne différentes provinces de la région de Marrakech-Safi.

Dans la foulée, il a loué le rôle de taille que joue l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Marrakech-Safi en termes de coordination, à la

faveur de l'organisation d'ateliers au profit des élèves des établissements scolaires mais aussi, de visites qu'effectuent les élèves à ce Salon. De son côté, Bassmala Sabih, jeune élève et lauréate au niveau régional du prix de la 7<sup>ème</sup> édition du concours "Défi de la lecture", a fait savoir que ce Salon offre l'occasion de découvrir nombre de livres, estimant que le livre demeure son meilleur compagnon de vie et la lecture est une clé de sa réussite.

"La lecture demeure très importante dans notre vie intellectuelle, comme le besoin de manger, de boire ou encore de respirer. Sans le livre, on ne pourra nullement mener une vie joyeuse", a-t-elle dit.

Mme Saadia Dani, enseignante au sein

de l'établissement scolaire public Mohamed Regragui, a fait savoir que les élèves (filles et garçons) qui l'accompagnent lors de la visite de ce Salon, sont considérés parmi les premiers à avoir adhéré au projet "Défi de la lecture" et qui sont devenus de vrais mordus de la lecture et du bouquin.

Dans la foulée, elle a mis en avant les efforts inlassables menés par la famille éducative afin de faire aimer la lecture à cette jeune frange de la société surtout, si on doit déplorer l'addiction qui s'est installée chez certains, pour les appareils électroniques.

Au menu de ce Salon, organisé en partenariat notamment avec la wilaya de la région Marrakech-Safi, le Conseil communal de Marrakech, l'AREF- Marrakech-Safi, la Direction régionale de la jeunesse, la Maison de la poésie à Marrakech et le Centre culturel Espagnol "Cervantes", figurent 22 cérémonies de signature de livres réalisés par des auteurs issus de différentes villes et provinces de la Région dans les domaines de la poésie, du conte et du roman.

Les visiteurs du Salon seront également au rendez-vous avec une quinzaine d'ateliers de formation prévus dans nombre d'établissements scolaires de la région, axés sur l'art de la narration, la lecture en différentes langues, et la calligraphie arabe, outre des concours de lecture, des matinées récréatives et des activités culturelles destinées, in fine, à consolider les liens des enfants et jeunes avec le livre, de manière à le hisser au rang de leurs priorités quotidiennes.

A noter que ce Salon du livre connaîtra la présence d'un aréopage de critiques, d'intellectuels et de chercheurs intéressés par les questions de l'édition et du livre.

## Hommage à Abdelfattah Kilito, lauréat du Prix du Roi Fayçal de langue et littérature arabes en 2023

La Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) a organisé, mercredi à Rabat, en partenariat avec le Prix Roi Fayçal de langue et littérature arabes, une soirée culturelle sous le thème : "La journée culturelle académique", destinée à rendre hommage à l'écrivain et critique marocain, Abdelfattah Kilito, qui avait remporté ce prestigieux prix en janvier 2023 pour son œuvre "Récit arabe ancien et théories modernes".

Abdelfattah Kilito est considéré comme "l'un des symboles de la culture marocaine contemporaine", a soutenu le directeur de la BNRM, Mohamed El Ferrane, dans une allo-

cutio

cutio à l'occasion de cet évènement qui a été marqué par la présence d'un nombre d'académiciens et d'intellectuels. M. El Ferrane a ainsi mis en avant le statut d'académicien qu'occupe M. Kilito au Maroc et à l'étranger, notamment grâce à son interprétation des anciens récits arabes qui ont fait l'objet d'études approfondies sous divers aspects et genres littéraires, indiquant que les œuvres du critique marocain ont pu "explorer les profondeurs du récit arabe ancien et s'arrêter minutieusement sur des questions académiques qui n'étaient pas au centre de l'attention des universitaires et des chercheurs qui s'intéressaient au sujet".

Pour sa part, le secrétaire général du Prix du Roi Fayçal, Abdelaziz Al-Sabil, a affirmé que l'obtention de M. Kilito du Prix du Roi Fayçal de langue et littérature arabes "est une victoire bien méritée et qui nous honore".

Et d'ajouter que l'œuvre de M. Kilito est considérée comme "un projet de lecture de notre patrimoine narratif arabe, s'appuyant sur des visions critiques arabes et des théories occidentales modernes pour traiter les récits arabes anciens, en particulier la Maqâma et les Mille et Une Nuits".

De son côté, M. Kilito n'a pas manqué de faire part de sa joie à cette occasion, exprimant sa gratitude à la BNRM et au Prix du Roi Fayçal pour cet hommage. Le critique marocain a été primé pour "l'excellence de son interprétation des anciens récits arabes grâce à des recherches minutieuses (...) ainsi que pour sa capacité à présenter le récit arabe au grand public de manière claire et précise", avait souligné le jury.

Né en 1945 à Rabat, Abdelfattah Kilito est un universitaire et un écrivain marocain. Il a enseigné à l'Université Mohammed V de Rabat, ainsi que dans plusieurs universités européennes et américaines, dont l'Université Bordeaux, Sorbonne Nouvelle, le Collège de France, l'Université de Princeton et l'Université de Harvard, en tant que professeur invité.

Outre l'hommage rendu à M. Kilito, "La Journée culturelle académique" a été marquée par l'organisation d'un colloque sur "L'orientalisme français : la vision de l'autre rive", dans le cadre du projet "Cent et un livres", qui a été établi en septembre 2022 par la Fondation du Prix du Roi Fayçal et l'Institut du monde arabe à Paris.



# Appel à la promotion des sites archéologiques dans la région du Gharb

L'archéologue et professeur universitaire, Rachid Arharbi, a souligné, mercredi à Rabat, l'importance de promouvoir et de mettre en valeur les sites archéologiques dans la région du Gharb.

S'exprimant lors d'une conférence sous le thème "Les sites archéologiques du Gharb: perspectives de mise en valeur touristique", M. Arharbi a expliqué que "la région du Gharb a un potentiel écologique très important et regorge d'un grand nombre de sites archéologiques à la fois antiques, islamiques et historiques qui ne sont malheureusement pas mis en valeur".

"Certes, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication avait déployé plusieurs efforts pour la mise en valeur de plusieurs sites, notamment celui de Banasa et Thamusida, en vue de les intégrer dans un futur circuit touristique régional et national. Cependant, le chemin est encore long et beaucoup de travail reste à faire dans ce sens", a-t-il relevé.

Ainsi, le chercheur a appelé tous les acteurs de la région à "une mobilisation totale et concrète pour mener des projets de restauration de ces sites", expliquant qu'"ils peuvent avoir un impact significatif sur le développement socio-économique de la région du Gharb".

M. Arharbi a, en outre, proposé de mettre en place des actions de sensibilisation aux sites archéologiques dans le milieu scolaire, notamment en élaborant un programme pédagogique qui comprend des activités culturelles, des visites et des ateliers de peinture et de modelage d'argile dans les écoles.

"Il faut aussi organiser des manifestations culturelles et des expositions patrimoniales nationales et internationales", a-t-il renchérit, ajoutant que "des fouilles archéologiques systématiques doivent également être menées dans la région".

Durant cette conférence, initiée par la Fondation Al MADA à la Villa des arts de Rabat, le chercheur universitaire a également présenté une synthèse de ses connaissances acquises sur les nouvelles recherches archéologiques du Gharb, notamment à Banasa, Thamusida et Rirha, qui ont donné lieu à des découvertes importantes et qui montrent la richesse de l'occupation de cette plaine durant l'antiquité.



## Bouillon de culture

### Exposition

La Galerie Bab El Kébir aux Oudayas à Rabat abritera une exposition de l'artiste-peintre Aziz Mesnaoui sous le signe "Inspirations", du 17 au 31 mai. Cette exposition, dont le vernissage et la cérémonie d'ouverture auront lieu mercredi à 18H30, est organisée avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, indique un communiqué des organisateurs.

Elle présentera une série de peintures récentes d'Aziz Mesnaoui sur des thèmes inspirés de la calligraphie arabe et marocaine selon une vision personnelle en utilisant différentes formes de la culture marocaine, selon la même source.

Né en 1953 à Casablanca, Aziz Mesnaoui est un artiste émergent de la scène artistique marocaine. Il s'est spécialisé lors de ses débuts au théâtre en tant qu'acteur puis en tant que décorateur en dessinant des toiles qui servaient aux décors des pièces de théâtre dans lesquelles il jouait, ce qui lui a permis de réaliser des décors qui expriment sa vision de son héritage et de sa culture.

# Focus sur le rôle des musées dans le développement de futurs durables



La Journée internationale des musées, célébrée le 18 mai sous le thème "Musées, durabilité et bien-être", est l'occasion pour la communauté muséale mondiale de mettre en avant le rôle de ces institutions dans l'élaboration et le développement de futurs durables.

"Alors que nous sommes confrontés à d'importants défis mondiaux tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et les inégalités sociales, les musées peuvent contribuer à éduquer le public sur ces questions et encourager les actions en faveur d'un changement positif", indique le Conseil international des musées (ICOM) dans un communiqué publié à l'occasion.

Selon l'ICOM, "les musées peuvent contribuer de différentes manières à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), qu'il s'agisse notamment de soutenir l'action en faveur du climat, de favoriser l'inclusivité, de lutter contre l'isolement social ou d'améliorer la santé mentale".

"Cela peut se faire par le biais de programmes éducatifs, d'expositions, d'actions de proximité et de recherches", explique l'organisation internationale, soulignant qu'"en tant qu'institutions de confiance et éléments importants de notre tissu social commun, les musées sont particulièrement bien placés pour créer un effet en cascade et favoriser un changement positif".

Ainsi, les musées ne sont pas seulement des conservatoires d'œuvres et des lieux qui abritent des échanges et favorisent des enrichissements culturels mais ils sont également une référence sociale et citoyenne. Ces institutions jouent également un rôle important dans la promotion de pratiques durables et dans l'éducation du public à l'importance de la durabilité et du bien-être.

L'ICOM a institué la Journée internationale des musées (JIM) en 1977 afin de sensibiliser le public au rôle des musées dans les échanges culturels et de souligner leur importance en tant qu'institutions au service de la société et de son développement.

Par ailleurs, depuis 2020 cette journée annuelle soutient particulièrement trois axes issus des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, à savoir assurer une vie saine, promouvoir le bien-être de tous à tout âge et prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

Il s'agit également de protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, en tenant compte des voix autochtones et en sensibilisant à la perte de la biodiversité. Cet événement fédère de plus en plus de musées à travers le monde. Il a réuni, en 2022, plus de 37.000 musées qui ont participé à cette manifestation dans près de 156 pays.

# Vendre en mai et s'en aller ?

## Horizons



*Alors que les investisseurs ne devraient jamais laisser les règles empiriques prévaloir sur les fondamentaux financiers, il y a des moments où les fondamentaux peuvent devenir assez flous. En fait, les chiffres récents de l'inflation et d'autres indicateurs à haute fréquence suggèrent que nous sommes actuellement dans une telle période.*

**A**u cours de ma longue carrière dans la finance, j'ai découvert plusieurs heuristiques de marché qui se sont généralement avérées plus utiles qu'improbables. Chaque mois de janvier, par exemple, je me souviens de la «règle des cinq jours», qui stipule que si la performance cumulée du S&P 500 est positive au cours des cinq premiers jours de la nouvelle année, il y a environ 80% de probabilité que le marché global se termine l'année supérieure à celle où elle a commencé. Jusqu'à présent, cette astuce analytique a plutôt bien fonctionné, malgré toutes les incertitudes du monde.

Avec le printemps vient une deuxième règle d'or : «Vendez en mai et partez» (et, pour nous les Britanniques, «revenez le jour de la Saint-Léger» - le 15 septembre). Bien que moins précis statistiquement, celui-ci

s'est également souvent révélé utile. Si vous êtes un investisseur - en particulier celui qui a connu de bons quatre premiers mois de 2023 - vous voudrez peut-être mettre vos gains en banque et rester à l'écart jusqu'à l'automne, car il y a de bonnes chances que les marchés aient baissé dans les mois intermédiaires.

Bien sûr, il n'y a aucune raison objective pour que l'une ou l'autre de ces règles soit vraie. Après tout, les marchés boursiers ont historiquement tendance à se redresser plus qu'ils ne baissent, et ils surperforment généralement les autres marchés financiers - sans parler des liquidités ou des titres à revenu fixe - au fil du temps. Évidemment, il ne faut jamais laisser une règle empirique l'emporter sur les fondamentaux. Pourtant, il y a des moments où les fondamentaux peuvent devenir assez flous, et il y a de bonnes raisons de penser que nous sommes dans une telle période en ce moment.

Considérez la dernière série d'indices mensuels des directeurs d'achat dans les pays d'importance mondiale. Non seulement ils montrent une faiblesse continue dans le secteur manufacturier, mais ils indiquent également que l'économie mondiale pourrait techniquement connaître une récession manufacturière. Dans le même temps, les indices des services restent solides et accélèrent même dans certains cas.

Alors que certaines économies dépendantes des services (comme le Royaume-Uni) peuvent relativement bien faire face à la faiblesse du secteur manufacturier, il est très peu probable que ces deux indices évoluent dans des directions opposées pendant longtemps. Soit les industries de services stimuleront en fin de compte d'autres formes d'activité, soit elles seront en-

traînées vers le bas par leurs propres dépendances vis-à-vis d'autres industries.

Comme d'habitude, la Chine offre une fenêtre importante sur l'économie mondiale. Après la fin de sa politique zéro-Covid à la fin de l'année dernière, l'économie chinoise a bien démarré l'année 2023, et les données à venir montreront presque certainement une solide accélération d'une année sur l'autre pour de nombreuses composantes de la production et de la demande en avril. Mais certains signes indiquent que l'élan de la reprise pourrait s'essouffler et que divers défis structurels freinent l'activité. De plus, l'inflation n'a pas simplement diminué, mais elle a chuté au point de susciter des inquiétudes quant à la déflation. La Chine n'est pas seule non plus. D'autres économies asiatiques importantes, comme le Japon, connaissent également une inflation modérée, en contraste frappant avec la flambée des prix observée dans les économies occidentales au cours des deux dernières années.

Au-delà de l'Asie, j'ai été déconcerté par les indicateurs d'inflation sur lesquels j'ai tendance à me fier le plus. Par exemple, les récents indices des prix à la production aux États-Unis, ainsi que certaines composantes des prix à la consommation, ont montré des signes clairs de ralentissement ; et, comme je l'ai déjà mentionné, les prix mondiaux de nombreux produits de base sont maintenant bien inférieurs à ce qu'ils étaient il y a un an. Tôt ou tard, ces évolutions devraient se répercuter sur de nombreux prix à la production et à la consommation. Mais les derniers chiffres de l'inflation « sous-jacente » (hors volatilité des prix de l'alimentation et de l'énergie) aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans

l'Union européenne ont compliqué le tableau en révélant la force persistante des pressions sur les prix. Et l'enquête sur les attentes d'inflation sur cinq ans de l'Université du Michigan, étroitement surveillée, a récemment montré une hausse notable à 3,2 %, après être tombée à 2,9 % au cours des derniers mois.

Les banquiers centraux restent sans doute troublés par la situation. On espère que les chiffres les plus récents ne sont qu'une exception ponctuelle. Mais s'ils ne le sont pas, le Federal Reserve Board sera confronté à une situation très problématique.

Les perspectives de taux d'intérêt restent l'éléphant dans la pièce. À l'heure actuelle, les marchés semblent assez convaincus que la plupart des banques centrales ont « fini » d'augmenter les taux ou sont sur le point de le faire, et certaines anticipent même des baisses de taux avant la fin de l'année. Cela pourrait bien arriver, mais d'abord, les données d'inflation devraient s'améliorer un peu. D'un autre côté, si les attentes actuelles du marché sont forcées de changer, de nouveaux rebonds sur les marchés boursiers seront plus difficiles à soutenir, à moins d'une accélération significative des bénéfices. Où cela nous laisse-t-il avant l'été ? Dans l'ensemble, je soupçonne que le tableau de l'inflation continuera de s'améliorer progressivement. Mais si les conclusions de l'enquête de Michigan sur les anticipations d'inflation ne sont pas inversées, les investisseurs en actions auront de bonnes raisons de s'inquiéter.

**Par Jim O'Neil**

*Ancien président de Goldman Sachs Asset Management, ancien ministre du Trésor britannique et membre de la Commission paneuropéenne de la santé et du développement durable.*

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE DRIOUCH  
CERCLE DE DRIOUCH ALJANOUBIA  
CAIDAT D'AIN ZOHRA  
COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRA

### AVIS DES EXAMENS D'APTITUDES PROFESSIONNELS

PAR DÉCISION N° 63/2023....., LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRA PROVINCE DE DRIOUCH QUI ORGANISERA LE 20-06-2023 DANS LA SALLE DE RÉUNION COMMUNALE UN EXAMEN PROFESSIONNEL AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE LA COMMUNE POUR L'ACCÈS AUX DIVERS GRADES POUR L'ANNÉE 2023 COMME INDIQUÉ DANS LE TABLEAU SUIVANT :

N° d'ordre	Conditions demandées	Le grade objet d'avancement	Nombre de poste	Date et heure d'examen professionnel
01	adjoint technique 3eme grade, avec ancienneté de 6 ans dans la grade au 31-12-2022	adjoint technique 1er grade	01	20-06-2023 A 9 HEURE

Le dernier dépôt des demandes au service du personnel communal sera le 10-06-2023.

N° 3542/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAIDAT DES GHANADRA  
COMMUNE LAGHNADRA

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2023/

Le jeudi 22/06/2023 à 9 h il sera procédé, dans le Bureaux du Président de la Commune LAGHNADRA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**Travaux de Construction de mur de clôture pour cimetière DU DOUAR MNAKRA SMAMRA COMMUNE LAGHNADRA .**

- > Le Dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune LAGHNADRA.
- > Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de QUINZE MILLE DIRHAMS zero centime (15.000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 552.000,00\_DH TTC (.....cinq cent cinquante deux mille DhTTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

#### les concurrents peuvent :

- > Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
  - > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service technique de la Commune LAGHNADRA .
- > Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et av ant l'ouverture des plis.
- > Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article 10 du Règlement de la Consultation.

Les sociétés marocaines doivent produire une copie certifiée conforme à l'original

Du certificats de qualification et de classification ci-après

Secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	4	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

N° 3543/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DE L'EAU

\*\*\*\*\*  
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION DES TRAVAUX ET DE  
L'EXPLOITATION ROUTIERE

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
DE MARRAKECH-SAFI

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
D'AL HAOUZ

**Objet : Travaux d'élargissement, de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2030 du PK0+000 au PK31+200 (section du PK 19+000 au PK 29+396) Province d'Al Haouz**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HZ 01/2023/CFR

OUVERTURE DES PLS LE 13/06/2023 à 11 heures

Le maître d'ouvrage est La Caisse pour Financement Routier, représentée par son Directeur.

La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau représenté par La Direction des Travaux et de l'Exploitation Routière, La Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Marrakech Safi et la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz représentées par leurs Directeurs. La gestion du marché et le suivi des travaux sont confiés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz

Le 13/06/2023 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Marrakech Safi à la ville de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

**Travaux d'élargissement, de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2030 du PK0+000 au PK31+200 (section du PK 19+000 au PK 29+396) Province d'Al Haouz**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Quartier Administratif, Tahanaout, ou peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al haouz. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire de soumission, constitué en faveur de « la Caisse pour le Financement Routier », est fixé à la somme de Cinq Cent Mille Dirhams (500 000,00 Dhs).

L'estimation du coût des travaux établi par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique D'AL HAOUZ est fixée à la somme de :

Trente-sept millions deux cent cinquante et un mille deux cents dirhams 00 centimes TTC (37 251 200,00 Dirhams).

Il est prévu une visite des lieux le 01/06/2023 à 10 h 00 (Point de départ : la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique D'AL HAOUZ à Tahanaout . Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 8 du règlement de consultation.

les concurrents doivent :

- Déposer leurs plis et offre obligatoirement par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics. ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma))

Les conditions partielles minimales de participation sont :

**Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	S	B1 (Travaux de terrassements routiers courants), -B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) -B6 (Assises traitées et Enrobés à chaud)

**Pour les concurrents non installés au Maroc**

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

N° 3544/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE GUELMIM OUED  
NOUN  
PROVINCE DE SIDI Ifni  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
02/2023/INDH

Le 13 Juin 2023 à 11 h 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à la Consultation Architecturale Concernant : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de construction d'un dispensaire rural avec logement au Douar El Hafarat à la Commune de

Tnine Amellou, Province de Sidi Ifni.  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le Budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : Un Million Deux Cent Soixante-cinq Mille Dirhams, 00 Cts (1.265.000,00 Dh).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret 2-12-349 du 08 Joumada 1er 1434

(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Précité ;  
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.  
N° 3549/PA

ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA MOSQUEE  
HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°12/2023/DT

Le Mardi 13 Juin 2023 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la fourniture et la livraison d'équipements techniques pour les hammams de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessous, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.fmh2.ma](http://www.fmh2.ma).

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille (30.000,00 DH) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est Un Million Huit Cent Trente Deux Mille Quatre Cents (1.832.400,00 DH) Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification, qui tient lieu du dossier technique, selon le tableau suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
M	3	M2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe 2 du chapitre 8 de l'article 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

N° 3545/PA

ROYAUME DU MAROC  
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des entreprises que l'estimation du coût des travaux de l'appel d'offres n° 15/2023 relatif à l'inspection détaillée périodique et la mise à jour de la base de données des ouvrages d'art du réseau routier gérés par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza. Province de Taza, publié au journal Libération le 05 Mai 2023 sous n° 9912, prévu le 31 Mai 2023 à 10h00 est Quarante et Un Mille Sept Cent Soixante Dirhams (41 760,00 dhs) au lieu de Quarante Deux Mille Huit Cent Quarante Dirhams (42 840,00 dhs) et le reste sans changement.

N° 3547/PA

ROYAUME DU MAROC  
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des entreprises d'une part que l'estimation du coût des travaux de l'appel d'offres n° 16/2023 relatif à l'inspection annuelle et la mise à jour de la base de données des ouvrages d'art du réseau routier gérés par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza. Province de Taza, publié au journal Libération le 05 Mai 2023 sous n° 9912, prévu le 31 Mai 2023 à 10h30 est Cent Trente Huit Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams (138 480,00 dhs) au lieu de Cinquante et Un Mille Deux Cent Quarante Dirhams (51 240,00 dhs) et d'autre part le montant de la caution provisoire est de Deux Mille Dirhams (2 000,00 Dhs) au lieu de Huit Cent Dirhams (800,00 Dhs) et le reste sans changement.

N° 3548/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni

المملكة المغربية  
الوزارة الداخلية  
الولاية اقليم غوليم وادي نون  
محافظة سفي إفني

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 07/2023/INDH

Le 13 Juin 2023 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur :

Travaux de construction d'une extension à Dar Talib Ait Ercha, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 80.000,00 dhs (Quatre Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.845.300,00 dhs (Cinq Million Huit Cent Quarante Cinq Mille Trois Cent Cinquante Dirhams, 00 centimes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs offres par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics suite à l'autorité de la Ministère de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de qualification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
A (Construction)	3	A1 (Travaux de fouilles à l'air libre) A2 (Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3546/PA



Maitre Anass Talbi  
Notaire  
15, Bd Sebta Complexe  
Mont-joli  
Bureau n°13  
El Alia Mohammédia  
Aux termes d'un acte notarié établi en mon rapport, le 24 mars 2023, il a été procédé à la vente d'un fonds de commerce consenti par madame Karima Benjelloun, demeurant à Mohammédia 407 la Sesta, née à Casablanca le 21/04/1969, titulaire de la carte d'identité nationale numéro BE488015 en faveur de la société en formation nommée « NOUROMAR SANTE » société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de dix mille dirhams (10.000,00 DHS) et dont le siège social sera établi à Mohammédia 2 rue de Souss, représentée par son gérant unique monsieur Rachid Lkhilfi, demeurant à Mohammédia 601 cité El Qods, né à Casablanca le 20/05/1972, titulaire de la carte d'identité nationale numéro BE631822, et portant sur le fonds de commerce consistant en une Officine de pharmacie connu sous le nom de « Pharmacie Radia » exploité par madame Karima Benjelloun à Moham-

média 2 rue de Souss, et pour lequel il est immatriculé au registre de commerce tenu au secrétariat greffe du tribunal de première instance de Mohammédia sous le numéro analytique 5220 au prix de Un million trois cent cinquante mille dirhams (1.350.000,00 dhs). Un extrait de cet acte a été déposé aux fins de publicité au secrétariat greffe du tribunal de première instance de Mohammédia le 13 avril 2023, sous le numéro 05/2023. Les créanciers du vendeur peuvent former opposition au paiement du prix par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammédia dans les quinze jours au plus tard après la seconde insertion selon les modalités fixées à l'article 84 du code de commerce. Deuxième insertion.  
N° 3055/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
COMMUNE  
DAR BOUAZZA  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2023  
(Séance publique)  
Le Mardi 13 Juin 2023 à 12 H, il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif à l'achat de matériel des fêtes. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma.  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 DHS (Douze mille DHS).  
• L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 738.480,00 DHS TTC (Sept cent trente-huit mille quatre cent quatre-vingt DHS TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer, par cour-

rier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés  
• Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les échantillons, prospectus, notices, etc... exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de cette commune au plus tard le jour ouvrable précédent le Lundi 12 Juin 2023 à 16:30 comme heure limite.  
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.  
N° 3550/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE MADIOUNA  
COMMUNE  
DE TIT MELLIL  
Division d'urbanisme,  
affaires techniques  
et marchés publics

SERVICE TECHNIQUE,  
ETUDE et MARCHÉS  
PUBLICS.  
BUREAU DES  
MARCHÉS PUBLICS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTS  
N° 04/2023  
RESERVE A LA PETITE  
ET MOYENNE  
ENTREPRISE  
AUTO ENTREPRENEUR  
& COOPÉRATIVES  
OU UNION  
DE COOPÉRATIVES  
Le 13 / 06 /2023 à 11 H 00 Minute, il sera procédé à la salle de la réunion de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN AUVENT AU CENTRE COMMERCIAL SIS AU BD ATTAWHID A LA COMMUNE DE TIT MELLIL EN LOT UNIQUE  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tit Mellil peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00) DIX MILLE DHS

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (391 920,00 Dhs ) TROIS CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE NEUF CENT VINGT DIRHAMS TTC.  
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• 1- soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.  
• 2- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil.  
• 3- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité  
• 4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation  
N° 3551/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE NOUACEUR  
COMMUNE DAR BOUAZZA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/2023**  
(Séance publique)

Le Mardi 13 Juin 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux Travaux de réalisation des voiries routières de réseau dans le territoire de la Commune Dar Bouazza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 29.000,00 DHS (VINGT-NEUF MILLE DHS TTC).  
• L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 1.759.657,20 DHS TTC (UN MILLION SEPT CENT CINQUANTE-NEUF MILLE SIX CENT CINQUANTE-SEPT DIRHAMS ET VINGT CENTIMES TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de cette commune au plus tard le jour ouvrable précédent le date du Lundi 12 Juin 2023 à 16h30mn comme heure limite.

**POUR LE DOSSIER TECHNIQUE**

1. les concurrents installés au Maroc  
Pour les concurrents installés au Maroc, ils doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines suivants :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
TRAVAUX ROUTIERS ET VOIE URBAINE	ASSISES TRAITES ET ENROBES A CHAUD	Classe 3

2. les concurrents non installés au Maroc  
Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir les pièces justificatives prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 3553/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'intérieur  
Province de Madiouna  
Commune de Tit Mellil  
Direction des Services  
Division des Affaires  
Administratives et Financières  
Service de Développement des  
Ressources Financières

**Annnonce d'un appel d'offres ouvert**  
Numéro 05/2023

Le Président de la Commune Tit Mellil annonce aux publics qu'il sera procédé au siège de la bibliothèque communale une ouverture des plis concernant la vente de deux terrains non bâtis de nature des villas destinées au patrimoine privée de la commune Tit Mellil par un appel d'offre, ouvert le 14/06/2023 A à 11 H 00 Minute:

**Première terrain :**

- Titre foncier individuel : 210071/12 ;
- Type : Terrain nu ;
- La catégorie : une villa ;
- Adresse : Lotissement Es-Saada Amal 2 Lot n°07 Tit Mellil ;
- Superficie en mètres carrés : 364 mètres carrés ;
- Le prix d'ouverture du mètre carré en dirhams : 8000,00 dirhams.

**Le deuxième terrain :**

- Titre foncier individuel : 210073/12 ;
- Type : terrain nu ;
- La catégorie : une villa ;
- Adresse : Lotissement Es-Saada Amal 2 Lot n° 09 Tit Mellil ;
- Superficie en mètres carrés : 383 mètres carrés ;
- Le prix d'ouverture du mètre carré en dirhams : 8000,00 dirhams.

**Observation**

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirée au Service de Développement des Ressources Financières sis à la commune de Tit Mellil. La caution provisoire est fixée à un montant de 24000,00 dirhams de chaque Lot, déposée contre quittance délivrée par le Trésorier provincial de Madiouna ou par chèque certifié au nom du Trésorier Provincial de Madiouna.

L'enchérisseur qui a remporté l'appel d'offres devra également payer 10 % en temps opportun en tant qu'augmentation du prix total de l'acquisition.

Les participants peuvent:

- Soit envoyer leurs enveloppes par voie recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : siège de la commune de Tit Mellil, Province de Madiouna ;
- soit en le déposant contre récépissé auprès du bureau d'Ordre de la commune ;
- Soit les remettre directement au président de la commission des appels d'offres au début de séance et avant l'ouverture des enveloppes.

Les pièces justificatives qui doivent être présentées sont celles prescrites au chapitre cinq du cahier des charges préparé à cet effet.

N° 3552/PA

**CONSTITUTION**  
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination: STE TRAITEUR ARINA SARL AU  
Objet :  
• TRAITEUR  
• LOUEUR DE SALLES OU LOCAUX AMÉNAGÉS POUR RÉUNIONS CEREMONIES FETES OU EXPOSITIONS  
Gérance :  
-Mr. AYOUB EL MOUSAOUI marocain, titulaire de la CIN N° RB10751 Demeurant à : 01 RUE KOUNAKRI IMZOUAREN Al-Hoceima  
Capital : 100.000,00 DH  
Capital Social  
Mr. AYOUB EL MOUSAOUI ... 1000 PARTS.  
Soit au total mille PARTS 1000 parts  
Durée : 99 ans.  
Siège Social : HAY THANAWI 02 AFRAS AMQRAN IMZOUAREN Al-Hoceima.  
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 17/05/2023 sous le n°439.  
N° 3556/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHÉS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
03/2023/BG  
Le 04 juillet 2023 à 10

heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :  
Achat de mobilier de bureau destiné au fonctionnement du Secrétariat Général de la Province de Khénifra.  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma  
Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante mille Dirhams (60 000,00 dhs), il doit être établi au nom M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra.  
La constitution du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire s'effectue par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Trois millions deux cent dix sept mille huit dirhams TTC (3.217.008,00 Dhs TTC)  
Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté de la Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
Les concurrents doivent :  
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
Les échantillons pour les articles 10, 14, 15, 19, 21, 26, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 47 et 62 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service des marchés avant le 03 juillet 2023 à 10 heures.  
N° 3557/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE DE M'DIQ  
-FNIDAQ

COMMUNE DE MARTIL  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
SERVICE BUDGET ET MARCHES  
BUREAU DES MARCHES PUBLICS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 09/2023  
Le : 09/06 /2023 à 13 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AVMIY EI HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :  
A.O.O. N° 09-2023-ACHAT ET POSE DES MOBILIES POUR LES CITES RECREATIFS  
A LA PLAGE DE MARTIL  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du portail des marchés de la Commune de Martil, AV MIY EI HASSAN MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés l'Etat www.marchespublics.gov.ma  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est

fixée à la somme de : (651.552,00) TTC six cent cinquante et un mille cinq cent cinquante deux Dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Avmy El Hassan Martil.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma.  
- Les échantillons devront se déposer au bureau des travaux le 08/06/2023 avant 14h.  
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.  
N° 3558/PA

**CONSTITUTION**  
1/- Aux termes d'un acte SSP du 17/04/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:  
Dénomination : «B LIGHTING - SARL»  
Objet : MARCHAND EN DETAIL D'APPAREILS D'ELECTRICITE, MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT EN IMPOTATION ET EXPORTATION, NEGOCIANT.  
Siège Social : 39 LT ASSAKAN AL MOUNAOUAR AIN CHOCK, CASABLANCA.  
Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).  
Apport :  
L'associé fait appel à la société d'une somme en espèce à savoir :  
Mr. BELGHAZAL ILIAS 50.000,00 DHS  
Mr. FARGAL SAMIR 50.000,00 DHS  
Durée : 99 ans.  
Gérance : Mr. BELGHAZAL ILIAS désigné comme gérant pour une durée illimitée.  
Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 582841.  
N° 3559/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION GUELIMM-OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
FACHALUK DE SIDI IFNI  
COMMUNE DE SIDI IFNI

السلكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة العيون  
القلم سبي انفي  
بلدية سبي انفي  
مدراسة سبي انفي

**CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N°01**

Maître d'ouvrage : Commune Sidi Ifni.  
Année budgétaire : 2023.

Le programme Prévisionnel complémentaire des Marchés que le Président du Conseil Communal de Sidi Ifni envisage de lancer au titre de l'Année Budgétaire 2023 est comme suit :

Type des Travaux/ Fournitures/ Services	Objet des Travaux/ Fournitures ou Services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Relevés à la P.M.E
<b>TRAVAUX:</b>						
Aménagement	Travaux De Construction D'un Terrain De Sport En Gazon Synthétique Sa A Lyde MOCLAY ABDELLAH	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	2 ème semestre	Bureau des Marchés	
Aménagement	Travaux De Construction Des Terrains De Sport En Gazon Synthétique Sa à Ecole OUBAL ERYSM et Ecole EL FATH	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	2 ème semestre		
<b>Fournitures:</b>						
Matériaux	Achat de produit bois des carreaux	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	2 ème semestre	Bureau des Marchés	oui
Matériaux	Achat de bois	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	2 ème semestre		oui
Matériaux	Achat de peinture	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	2 ème semestre		oui
Matériaux	Achat de petits matériels électriques	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	2 ème semestre		oui
Matériaux	Achat de clous	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	2 ème semestre		oui

N° 3554/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PROTECTION SOCIALE  
DIRECTION REGIONALE FES - MÈKNIS  
DELEGATION EL HAJEB  
CHEF LE PRINCE HERITHEMY EL HASSAN EL HAJEB

المملكة المغربية  
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية  
الجهة الجهوية لفايس - مكناس  
مندوبية الحاجب  
المستشفى الجهوي وزن العبد الوالي الحاجب

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :03/2023/CIEP/ELH (Séance publique)**

Le Mercredi 14 Juin 2023 à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion du bureau de Sous-ordonnancement du Centre hospitalier provincial d'EL HAJEB, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à :

**La Remise En Etat De Fonctionnement et La Maintenance Préventive Et Corrective Du Scanner De L'hôpital Provincial El Hajeb.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial El Hajeb. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés selon le tableau suivant :

Le cautionnement provisoire ainsi que l'estimation de coût de ce marché sont de :

Lot	Désignation	Cautionnement provisoire	Estimation du coût
Unique	La Remise En Etat De Fonctionnement et La Maintenance Préventive Et Corrective Du Scanner De L'hôpital Provincial El Hajeb.	20 000,00dhs vingt mille dirhams	450000,00 DH Quatre cent cinquante mille dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret des marchés publics n° 2.12.349 du 23 Joumada Ière 1434 (20 mars 2013).

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du centre hospitalier provincial El Hajeb ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit soumissionner électroniquement au portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma>

Il est prévu une visite des lieux le mercredi 06/06/2023 à 11H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3555/PA

**CABINET BOUAOUDA "SARL à AU"**  
 Au capital de 10 000,00 Dhs  
 Siège social: Cité Mohammadia Unité 5 Av. Allal El Fassi  
 Imm.700, 5ème étage  
 Appt. N°22 Marrakech.  
 Transfert du siège social : Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/05/2021, enregistré à Marrakech le 25/05/2021, l'associé unique décide de transférer le siège social de la société initialement établie à : Cité Mohammadia Unité 5 Av. Allal El Fassi Imm.700, 5ème étage Appt N°22 Marrakech, au nouveau local situé à : Imm Bab Doukkala Bloc D2 Etage 2 N°4 Avenue My Abdellah Marrakech.  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 12/05/2023 sous le N°5731, registre de commerce N°65811.

N° 3562/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA**  
 Tél/Fax: 0537649573  
 GSM: 0668792975  
 = AOUADI BOUCHAIB

**ET CONSORT- S.A.R.L. SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2 460 000,00 DH**  
 SIEGE SOCIAL: N° 139 CITE SALIM BOUZNKA. RC : 3891 IF: 15204324  
 Au siège social :N°139 CITE SALIM BOUZNKA, Les associés de la société à responsabilité limitée «AOUADI BOUCHAIB ET CONSORT» au capital de 2 460 000,00 dhs, se sont réunis pour discuter un projet de la réduction de capital social d'un montant de 1 516 000,00 dh (Un Million Cinq Cent Seize Mille Dirhams) pour le ramener à 944 000,00 dh, dont la valeur nominale de chaque part sociale est 100 dh (Cent Dirhams), par voie d'attribution aux noms personnels.  
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de lère instance de BENSLIMANE sous le N°210 RC N°3891.

N° 3563/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA**  
 Tél/Fax: 0537649573  
 GSM: 0668792975.  
 Constitution  
 Aux termes d'un acte sous

seing privé en date du 19/04/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : " GLOBAL RECOVERY" S.A.R.L.AU  
 Siège Social : 358 BD MOHAMED V RESIDENCE EXCELLENCE APT N°6 QUARTIER BELVEDERE CASABLANCA.  
 Associés unique :  
 - Mme.KENZA GUENNOUNI, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 Parts sociales.  
 Objet :  
 - Recouvrement des créances et d'impayés.  
 - Prestations d'intermédiation en matière d'assurance.  
 - Conseil, accompagnement et formations des entreprises.  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100 000,00 DHS.  
 Gérance : la société est gérée par : Mme. KENZA GUENNOUNI.  
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du commerce Casablanca sous le N° RC N° 582827

N° 3564/PA

**SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N° 33AOM/SNRT/2023  
 Le 12/06/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Yousséf Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : La fourniture et la mise en service de trépiéds pour les besoins de la production mobile de la SNRT.  
 Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 09/06/2023 à 16 Heures,

délai de rigueur.  
 • Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :  
 • Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).  
 • Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70 700,00 Dhs  
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 4 718 568,00 DHS TTC  
 • Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent

être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT  
 - Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
**N° 3565/PA**

**ROYAUME DU MAROC**

**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 08/2023**

Le **Jeudi 22 Juin 2023 à 10h00mn**, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :  
**«Travaux de réparation des dégâts de crues <<Novembre 2021>> survenus sur la RN 17 du PK 965+989 au PK 1240+389(Ex : RN 12 du PK 295+000 au PK 569+400) en sections discontinues dans la Province de Tata.»**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12 000,00 Dhs (Dix-huit Mille dirhams)**.  
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **849 990,00 dhs (Huit cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix, 00Cts)**.

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 Jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 • soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;  
 • soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;  
 • soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

**\* Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualification	Classe
B	B1-B3	5

**\* Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N° 3560/PA

N° 3561/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 45-49/ZAG/2023**  
 SEANCE PUBLIQUE

Le 13 ET 14 JUILLET 2023, à partir de 09 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Drea-Tafilalet à Zagora ou au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

ANO N°	OBJET DE LA CONSULTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS MOYENNE TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE D'OUVERTURE DES PLS	REMARQUES
45/ZAG/2023	ACQUISITION DE PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES AU PROFIT DE LA M.P DE L'ARRONDI DE ZAGORA.	604 716,00	9 000,00	13/06/2023	
46/ZAG/2023	ACQUISITION DE PRESTATIONS DE BUREAU AU PROFIT DE LA M.P DE L'ARRONDI DE ZAGORA.	832 348,80	12 500,00		
47/ZAG/2023	L'ACRAT DES PROJETS DE DEMONSTRATION DESTINES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.	114 792,00	2 000,00		
48/ZAG/2023	IMPRESION DES REGISTRES AU PROFIT DE LA M.P DE L'ARRONDI DE ZAGORA.	406 560,00	6 000,00	14/06/2023	
49/ZAG/2023	ACQUISITION DES MATRIÈRES POUR TABLEAUX MAGNETIQUES DESTINES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.	710 832,00	11 000,00		LES SOUS-ARTICLES SONT DÉPOSÉS AU BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Drea-Tafilalet à Zagora. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 de décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
 Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.  
 Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 1902-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

**NB :** Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N° 3560/PA

**CONSTITUTION**  
**Société MICROTPOGRAPHIE**  
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 09/05/2023 à Al-Hocima, il a été constitué une société (SARL AU) dont les caractéristiques sont:  
**DENOMINATION:** Société MICROTPOGRAPHIE S.A.R.L (AU)  
**OBJET SOCIAL:** GEOMETRE-EXPERT OU TOPOGRAPHE  
**SIEGE SOCIAL:** 20 A Rue El Zellaqa, Al Hocima.  
**DURÉE:** 99 ans.  
**CAPITAL SOCIAL:** Cent mille de dirhams (100.000,00 dh).  
**EXERCICE SOCIAL:** L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.  
**GERANCE:** La société est gérée par Mr. EL MAQHOR KAMAL.  
**DEPOT LEGAL:** Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hocima sous N° RC analytique N° 4119.

N° 3566/PA

**SOCIÉTÉ - BIJOUX MALAK GHANI - S.A.R.L.A.U**  
**HAY SADRI GROUPE 4, RUE 12, N° 14 CASABLANCA**  
 - La Cession de parts sociales  
 - La Mise à jour des Statuts  
 - Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société \* BIJOUX MALAK GHANI \* S.A.R.L.A.U du 22/02/2023 enregistré Le 08/03/2023, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit:  
 - La Cession de (1.000 Parts) dans la société par:  
 \* Le Cédant : Mr CHAHED ABDELGHANI (1.000 Parts sociales)  
 \* Le Cessionnaire : Mr SALI IMAD (1.000 Parts sociales)  
 - La Modification des articles 6 et 7 des statuts  
 - La Mise à jour des Statuts (Approbation des statuts de la société suite aux différentes modifications)  
 Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca  
 Le 17/05/2023 Sous N° 870433 dont R.C N° 466.155 /Casablanca.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**  
**LA GERANCE**

N° 3567/PA

**+ FUTUREIQ + S.A.R.L.A.U SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS**  
**SIEGE SOCIAL:** Rue Soumaya Innm 82 2ème Etage N°04 Quartier Palmer - CASABLANCA  
**CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 28/04/2023, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:  
**DENOMINATION:**  
 - FUTUREIQ + S.A.R.L.A.U  
**OBJET:** La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger l'externalisation de prestations de services en matière de formation et conseil dans le domaine des technologies de l'information ainsi que toutes activités connexes. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directe-

ment ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires  
**SIEGE SOCIAL:** Le siège social est fixé à RueSoumaya, Innm 82, 2ème étage, N°04, Quartier Palmer, Casablanca.  
**CAPITAL SOCIAL:** L'associée unique effectue l'apport en numéraire, à savoir: La société AVANT-GARDE IT S.A.S.U.10.000,00 DHS  
 Représenté par Monsieur Juba NAIT ABDESSELAM  
 Soit au total dix mille Dirhams 10.000,00 DHS  
**DURÉE:** 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du Commerce.  
**ANNÉE SOCIALE:** du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
**GERANCE:** Monsieur Juba NAIT ABDESSELAM  
**BENEFICIAIRES:** Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.  
**DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC:** Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 11/05/2023 sous le n°869430.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**  
 La gérance

N° 3568/PA

**ROYAUME DU MAROC ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DAR TALIB ET TALIBA TALIOUINE**  
**COMMUNE DE TALBOUINE PROVINCE TARODANNT AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
 Il sera procédé dans le siège de l'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DAR TALIB ET TALIBA TALIOUINE, l'ouverture des plis relatifs Aux appels d'offres sur offres des prix suivants:  
 - N° A.C.01/Ass.D.T.Ta./2023 Objet sur offres des prix pour:  
 - N° de l'appel d'offres : 01/Ass.D.T.Ta./2023  
 - Objet : Extension de dar TALEB ET TALEBA TALIOUINE dans le cadre de l'INDH, programme d'impulsion du capital humain des générations Montarou.  
**PROVINCE DE TARODANNT**  
 - Cautionnement provisoire en DHS: 20.000,00  
 - Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrages en dh: 800.000,00 (TTC)  
 - Date et heures d'ouverture des plis : Le 13 Juin 2023 à 11 heures du matin  
 Suite à l'article 8 chapitre 20 du décret N. 2.18.933 du 29 avril 2019 modifiant et complétant le décret 02-12-349 du 20 MARS 2013 relatif au marché public, la date et l'heure d'ouverture des plis sera le 02 Mai 2023 à onze heures du matin au siège de l'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DAR TALIB ET TALIBA TALIOUINE.  
 Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au bureau de Mr le Président de l'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DAR TALIB ET TALIBA TALIOUINE.  
 Le dossier d'Appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues aux articles 24-25-27-29 du décret n°2.18.933

du 29 avril 2019 modifiant et complétant le décret 02-12-349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret précité (articles : 27, 29,31 et 148).  
 Les concurrents peuvent:  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le Président de l'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DAR TALIB ET TALIBA TALIOUINE au minimum un heure (01) avant l'ouverture des plis.  
 - Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 27-28 du Décret N° 2-12-349 précité Et l'article 6 du règlement précité.

N° 3569/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Economie et des Finances Direction des Domaines de l'Etat**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 8/DDE/DSI/2023**  
 Le 13 juin 2023 à 10 heures 30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'acquisition, l'installation et la mise en service d'une solution de supervision de l'infrastructure de production de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 108 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille dirhams (20 000,00 DHS).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à un million huit cent mille (1.800.000,00 DHS TTC).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent:  
 1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma));  
 2. Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité;  
 3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;

4. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les prospectus, notices ou autres documents techniques et le tableau de conformité exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau n° 108, 1er étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sise Rabat, Quartier Administratif, Agdal, au plus tard le 12 juin 2023 avant 16h 30 min. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 3570/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 04/2023**  
 Le 15 Juin 2023 à 11: 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le Président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Achat de bitume.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six Mille Dirhams (6.000,00 DHS).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Dirhams TTC. (396.000,00 DHS TTC).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent:  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 - soit l'envoyer par courrier électronique (soumission électronique)  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigés par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3571/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS AREF MARRAKCH - SAFI DIRECTION PROVINCIALE**

**D'EL KELAA DES SRAGHNA AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 09/2023/FDR-KS**  
 Le 13/06/2023 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux de renouvellement de 17 salles en préfabriqué, relevant de la direction provinciale de l'Éducation et de Formation à El Kelaa des Sraghna, province El Kelaa des Sraghna, Répartis en Trois Lots:  
 - LOT 1 : Travaux de renouvellement de 5 salles en préfabriqué;  
 - LOT 2 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué;  
 - LOT 3 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué.  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:  
 - LOT 1 : (23 000,00 DH) Vingt Trois Mille Dirhams ;  
 - LOT 2 : (28 000,00 DH) Vingt Huit Mille Dirhams ;  
 - LOT 3 : (28 000,00 DH) Vingt Huit Mille Dirhams ;  
 • L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixée à la somme de :  
 - LOT 1 : (939 942,00 DH) Neuf Cent Trente Neuf Mille Neuf Cent Quarante Deux Dirhams ;  
 - LOT 2 : (1 126 596,00 DH) Un Million Cent Vingt Six Mille Cinq Cent Quatre Vingt Seize Dirhams ;  
 - LOT 3 : (1 121 820,00 DH) Un Million Cent Vingt Un Mille Huit Cent Vingt Dirhams.  
 Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent:  
 - Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les certificats de qualification et de classification demandés sont:  
 Secteur : A (Constructions) Qualification : A 2 (travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment) Classe : 4  
 Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3572/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS AREF MARRAKCH - SAFI DIRECTION PROVINCIALE D'EL KELAA DES SRAGHNA AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 10/2023/FDR-KS**  
 Le 13/06/2023 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux de renouvellement de 29 salles en préfabriqué, relevant de la direction provinciale de l'Éducation et de Formation à El Kelaa des Sraghna, province El Kelaa des Sraghna, Répartis en Trois Lots :  
 - LOT 1 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué ;  
 - LOT 2 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué ;  
 - LOT 3 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué ;  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
 - LOT 1 : (28 000,00 DH) Vingt Huit Mille Dirhams ;  
 - LOT 2 : (28 000,00 DH) Vingt Huit Mille Dirhams ;  
 - LOT 3 : (37 000,00 DH) Trente Sept Mille Dirhams.  
 • L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixée à la somme de :  
 - LOT 1 : (1 120 686,00 DH) Un Million Cent Vingt Six Mille Cinq Cent Vingt Six Dirhams ;  
 - LOT 2 : (1 119 042,00 DH) Un Million Cent Dix Neuf Mille Quarante Deux Dirhams ;  
 - LOT 3 : (1 510 920,00 DH) Un Million Cinq Cent Dix Mille Neuf Cent Vingt Dirhams.  
 Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent:  
 - Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les certificats de qualification et de classification demandés sont :  
 Secteur : A (Constructions) Qualification : A 2 (travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment) Classe : 4  
 Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3573/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**CONSEIL**  
**PROVINCIAL D'AZILAL**  
**AVIS D'APPELS**  
**D'OFFRES OUVERTES**  
**N° : 14 /2023 /BP/PAZ**

Le 12 JUIN 2023 à 10 heures il sera procédé dans le bureau du président du conseil provincial à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Achat de Fournitures de bureau

Achat de Fournitures de matériel informatique Pour Conseil provincial de la Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille dirhams(4 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de xcentsoixante-douze mille neuf cent quatorze dirhams, 00 (172914,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise

**N° 3574/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'AZILAL**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° :16/2023/BP/PAZ**

Le12 JUIN 2023 à 11heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

\*ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, LOGICIELS ET LICENCES ELECTRONIQUES POUR L'ÉQUIPEMENT DES BUREAUX DU CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

ment être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CinqMille dirhams, 00 Cts (5.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Deux cent deux mille neuf cent huit dirhams,00 centimes (202 908,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décretN° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise

**N° 3575/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'AZILAL**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°17/2023/BP/PAZ**

Le 12 Juin 2023 à10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Adaptation des études et suivi des travaux pour : Aménagement Des Géo-Sites à La Province D'Azilal:

\* AMENAGEMENT DE LA ROUTE RELIANT DEMNATE ET LE SITE TOURISTIQUE - IMI-N-IFRI - A LA CT DEMNATE ET A La CT TIFNI, PROVINCE D'AZILAL.

\* AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE IWARIDENEHA La CT SIDI BOULKHELF, PROVINCE D'AZILAL.

\* AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE IMINIFRIA La CT TIFNI, PROVINCE D'AZILAL.

\* AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE OUZOUUD A LA CT AIT TAGUELA, PROVINCE D'AZILAL.

\*AMENAGEMENT DU MUSEE D'AZILAL A LA CT AZILAL, PROVINCE D'AZILAL.

\* AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE BIN EL OUIDANE A LA CT BIN EL OUIDANE, PROVINCE D'AZILAL.

\*AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE TABANTA LA CT TABANT, PROVINCE D'AZILAL.

\*AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE LA CATHEDRALEA LA CT TILLOUGUITE, PROVINCE D'AZILAL.

\* AMENAGEMENT DU SITE - GRAVURES RUPESTRES - DE TIZI-N-TIGHISTE A LA CT AIT BOUAOUILLI , PROVINCE D'AZILAL.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dirhams(30 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Un million deux cent mille dirhams (1 200 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat d'agrément :D4, D5, D13, D14, D15, D16

Pour les concurrents non installés au Maroc : Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 3576/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**D'AZILAL**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° :19/2023/BP/PAZ**

Le12 juin 2023 à10heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

\*Fourniture, installation et mise en service du système de la vidéo surveillance et du standard téléphonique IP au siège de du conseil Provincial d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :TroisMille dirhams, 00 Cts (3.000,00 DH).

L'estimation des coûts des

prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Cent Vingt et un millietrois cent Cinquante sixdirhams, 00 centimes (121 356,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décretN° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise

**N° 3577/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE LA SANTE ET**

**DE LA PROTECTION**  
**SOCIALE**  
 Préfecture  
 d'arrondissement  
**HAY HASSANI**  
 Centre hospitalier HAY HASSANI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE**  
**N°04/2023**

(Séance publique)  
 Réservé aux petites et moyennes entreprises,

Copérative ou une union de coopératives,  
 Autoentrepreneur

Le 13/06/2023 à 10H00,il sera procédé à la salle des réunions du Centre hospitalier préfectoral HAY HASSANI (Hôpital AL Hassani : sis angle Bd BouchaibReddad et bd oued sebouOulfa Casablanca, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif au BRANCARDAGE DES MALADES A L'INTERIEUR DU CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL HAY HASSANI CASABLANCA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés du CHP HAY HASSANI : sis angle Bd BouchaibReddad et bd oued sebouOulfa, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (dix mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : 262217,28 dirhams (deux cent soixante-deux mille deux cent dix-sept dirhams vingt-huit centimes)TTC

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2 - 12 - 349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 -Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma))

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité .

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Centre hospitalier préfectoral HAY HASSANI sis angle Bd BouchaibReddad et bd oued sebouOulfa Casablanca.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N° 3578/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'IFRANE**  
**COMMUNE D'AIN-LEUH**  
**N° 281/C AL**

**\*\*\* AVIS DE CONCOURS \*\*\***

Le président de la commune D'Ain-Leuh annonce qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle en vue de pourvoir un poste **D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2<sup>ème</sup> GRADE.(13%)**

Cet examen est ouvert aux fonctionnaires appartenant au grade **D'ADJOINT ADMINISTRATIF 3<sup>ème</sup> GRADE**, et comptant au moins six ans de service effectif en cette qualité jusqu'au **31/12/2022**.

L'examen se déroulera au siège de la commune, le vendredi 23 juin 2023.

Le Mercredi 14 juin 2023, sera considéré comme dernier délai de dépôt des candidatures.

**N° 3579/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'IFRANE**  
**COMMUNE D'AIN-LEUH**  
**N° 280/CAL**

**\*\*\* AVIS DE CONCOURS \*\*\***

Le président de la commune D'Ain-Leuh annonce qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle en vue de pourvoir un poste **D'ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ème</sup> GRADE. (13%)**

Cet examen est ouvert aux fonctionnaires appartenant au grade **D'ADJOINT TECHNIQUE 3<sup>ème</sup> GRADE**, et comptant au moins six ans de Service effectif en cette qualité jusqu'au **31/12/2022**.

L'examen se déroulera au siège de la commune, le vendredi 23 juin 2023.

Le Mercredi 14 Juin 2023, sera considéré comme dernier délai de dépôt des candidatures.

**N° 3580/PA**

# Sport

## Brillant puis solide *City donne la leçon au Real*



Une première période survolée, une seconde maîtrisée, Manchester City a écrit l'une de ses plus belles pages européennes en sortant le tenant du titre, le Real Madrid, en demi-finale de la Ligue des champions, mercredi (4-0, aller 1-1).

Personne ne sait de quoi sont faits les rêves de Pep Guardiola,

mais tout porte à croire que les 45 premières minutes de City, à l'Etihad, y ressemblaient.

Rarement on aura vu un Real aussi ballotté, impuissant, acculé sur son but et les statistiques étaient là pour donner la mesure de l'hyper-dominance anglaise.

Avec 70% de possession, jamais, même face à des adversaires

bien plus faibles, City n'avait autant eu le ballon sur une première période d'un match de Ligue des champions.

Le Real n'avait alors touché que 10 ballons dans la moitié de terrain adverse, quand City en comptait 196.

Autant dire que le score de 2-0 à la pause était loin d'être usurpé.

Il était même d'autant plus remarquable que Erling Haaland est une nouvelle fois resté muet face à un Thibaut Courtois qui a été le seul Madrilène à surnager dans ce naufrage.

À la 13 et à la 21e, sur des têtes à courte distance, le Belge a sorti des parades dont il a le secret pour retarder l'échéance, avant de souffler de soulagement quand le Norvégien, de son "mauvais pied", le droit, a envoyé une frappe puissante hors cadre (27e).

Mais la force de ce City est justement de ne pas dépendre entièrement de son colosse.

Buteur sur la précieuse égalisation à l'aller, Kevin De Bruyne a trouvé Bernardo Silva d'une très belle passe dans la surface et le Portugais a pris Courtois à contre-pied pour ouvrir le score (1-0, 23e).

Sur le radar du Paris SG pour la saison prochaine, selon la presse, Silva a doublé la mise un quart d'heure plus tard après une nouvelle attaque digne d'un tableau noir.

Jack Grealish a trouvé Ilkay Gündogan à hauteur, dans la surface, avant que le tir contré de l'Allemand ne vienne sur la tête de Silva pour le 2-0 (38e).

Mais même à 2-0, l'Etihad savait que le Real, capable des renversements les plus fous, n'était pas du genre à abdiquer.

Sur leur première frappe du match, les Merengues étaient passés tout près d'égaliser en voyant la barre transversale repousser la frappe lointaine et surpuissant de Toni Kroos (35e).

En début de seconde période encore, un coup-franc flottant de David Alaba avait forcé Ederson à accompagner le ballon au-dessus de la barre pour ne prendre aucun risque (52e).

Plus combattif, Madrid a enfin réussi à s'approcher de la surface adverse, mais il y avait toujours un pied, une tête, un corps adverse pour protéger le cage.

À la 71e minute, une percée de Vinicius qui s'était laissé tomber après avoir trop poussé son ballon, était la plus grande preuve du sentiment d'impuissance qui avait étreint Karim Benzema, à nouveau transparent, et ses coéquipiers.

Courtois a encore une fois brillé en déviant sur le haut de la transversale une tentative de près de Haaland, trouvé par une talonnade de Gündogan (73e).

Mais trois minutes plus tard, sur un coup-franc de De Bruyne, dévié de la tête par Manuel Akanji, Eder Militao a marqué contre son camp alourdissant le score (3-0, 76e).

Après quelques remplacements, dont la sortie de Haaland pour faire entrer Julian Alvarez, l'Argentin, idéalement servi par Phil Foden, a enfoncé le clou (4-0, 90+1).

Ce 4-0 reflète bien le gouffre qu'il y avait entre un Real qui a semblé usé et un City qui marche sur l'eau en fin de saison.

La finale le 10 juin à Istanbul contre l'Inter Milan sera un nouveau rendez-vous à ne pas rater pour Manchester et son entraîneur qui n'ont jamais semblé aussi proches d'un trophée qui leur échappe depuis sept ans.

**Pep Guardiola : Entraîneur de Manchester City**

*Quand on atteint la finale de la Ligue des champions, on fait la fête*



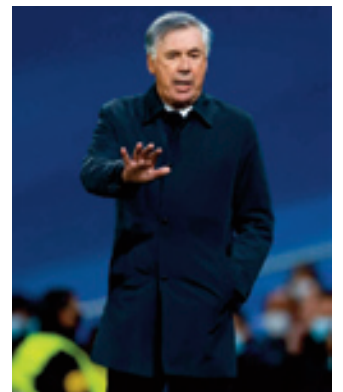
"A domicile on se sent incroyablement à l'aise devant notre public. J'avais le sentiment qu'on avait dû encaisser une année de souffrance après (la

défaite face au Real) de l'an dernier. Cela avait été si douloureux, lorsque des gens avaient critiqué le manque de personnalité des joueurs. Un an après, on montre à nouveau à quel point ce groupe de joueurs est spécial. Mais il faut féliciter toutes les personnes dans l'organisation, du président et du propriétaire au moindre employé, tout le monde travaille dans un but précis. Quand on atteint la finale de la Ligue des champions, on fait la fête, mais on n'a pas beaucoup de temps parce qu'on a une chance de remporter la Premier League dimanche, bon, c'est un problème sympa à avoir. Demain on fera un petit-déjeuner avec toutes les familles, un jour de repos et on préparera le match de dimanche."

**Carlo Ancelotti : Entraîneur du Real Madrid**

*On ne va pas en faire un drame*

"On a perdu contre une équipe qui a mérité sa victoire. Ils ont joué avec plus de qualité (que nous) en première période. Ils ont été supérieurs cette année comme on avait été supérieurs l'an dernier. (...) La motivation et le désir (de gagner) étaient au plus haut niveau mais cette défaite n'est qu'une étape pour faire mieux l'an prochain. (...) On est déjà tourné vers la prochaine Ligue des champions où on voudra être compétitifs. Manifestement le match ne s'est pas déroulé comme on l'avait prévu. Mais on ne va pas en faire un drame. Cette équipe a été très bonne cette année et l'année dernière, même si on n'atteint pas une nouvelle finale (...) C'est une bonne saison et j'espère qu'on pourra la finir en trombe. Parfois il arrive



qu'on perde en demi-finale, mais il n'y a de toute façon que quatre équipes qui arrivent en demies".

Maroc-Sénégal, les protagonistes de l'ultime acte de la CAN 2017

# Le Onze national tout près du Graal



Ph. firmf.ma

Le Onze national affrontera, ce soir à partir de 22 heures au stade Nelson Mandela à Alger, son homologue sénégalais pour le compte de la finale de la CAN 2017. Un ultime acte que les Lionceaux de l'Atlas chercheront à franchir avec succès pour devenir la deuxième sélection marocaine des jeunes à être sacrée sur le plan continental après la génération U20 de 1997.

Ça ne sera pas une mince affaire, mais sur un match tout reste possible. D'ailleurs, c'est la formation sénégalaise qui arborera le costume de favori au moment où l'équipe marocaine portera de nouveau la casquette sur mesure d'outsider qui lui a réussi jusqu'ici.

Face à un Sénégal qui compte dans ses rangs des crampons à forte corpulence, tout en étant de bons techniciens, l'on doit s'attendre à une

confrontation où la team marocaine jouera en bloc, laissant le ballon à l'adversaire mais tout en tâchant à exploiter à bon escient les transitions en vue d'atteindre l'objectif escompté.

Le groupe est conscient de l'apreté de la mission et se veut décidé à aller jusqu'au bout dans ce tournoi dont le quatuor qualifié aux demi-finales a pu décrocher le sésame du Mondial FIFA de la catégorie.

Le Onze national, qui a disputé l'ensemble de ses matches à l'occasion de ce tournoi à Constantine, a re-

gagné lundi dernier Alger. Sur place, l'équipe s'est entraînée tout au long de cette semaine et le staff technique sous la conduite de Saïd Chiba a focalisé les séances sur les aspects techniques et tactiques, lit-on sur le site fédéral, firmf.ma

Comme précité, le Maroc a réussi un probant parcours dans cette Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans, terminant leader de son groupe, suite à ses deux victoires devant l'Afrique du Sud (2-0) et le Nigeria (1-0), avant de céder le pas, avec une équipe remaniée, lors de sa troisième sortie sans enjeu face à la Zambie (1-2).

Au stade des quarts de finale, l'EN a déroulé pour s'offrir le Onze algérien par 3 à 0. Alors qu'au match du dernier carré, il a fallu tenir bon et recourir aux tirs au but pour éliminer la redoutable sélection malienne (0-0, 6-5 t-a-b).

A noter que cette équipe malienne devait donner la réplique hier au Onze burkinabé, match comptant pour la finale de consolation.

M.Bouarab

## Les U20 surclassent le Burkina

La sélection nationale marocaine U20 s'est imposée face à son homologue du Burkina Faso (3-0) en match amical au Complexe Mohammed VI de football.

Aymen Sebbah, auteur d'un doublé (39e, 41e) et Mouad Dahk (50) ont inscrit les trois réalisations de la rencontre.

## Test suisse pour la sélection nationale féminine

LEN U20 s'incline en amical face au Sénégal

La sélection nationale marocaine féminine disputera un match amical face à la sélection suisse, le 5 juillet prochain au stade Schützenwiese de Winterthur (25 km à l'est de Zurich).

Cette confrontation servira de test pour les Lionnes de l'Atlas aux phases finales du prochain Mondial organisé conjointement par l'Australie et la Nouvelle Zélande, du 20 juillet au 30 août prochains.

Lors de la phase finale du Mondial, l'équipe du Maroc, versée dans le groupe H, retrouvera l'Allemagne, la Corée du Sud et la Colombie.

Par ailleurs, la sélection nationale marocaine féminine de football (U20) s'est inclinée en amical (0-2) face à son homologue sénégalaise, mercredi après-midi au Stade Lat-Dior de Thiès (Est de Dakar).

Les buts des Lionnelles de la Teranga ont été inscrits par Hapsatou Malado Diallo à la 4ème minutes après le coup d'envoi de la rencontre, avant que Sadigatou Diallo ne break, dans la première minute du temps additionnel de la rencontre.

Un remake amical entre les deux sélections est prévu, samedi à 10h (h) au même stade.

Les deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs des Lionnelles de l'Atlas et de la Teranga pour les prochaines échéances.

Un total de 25 joueuses ont été convoquées pour prendre part à cette double confrontation amicale contre le Sénégal. Dix-huit joueuses des 25 retenues sont issues des plus grands clubs européens à l'instar d'Ajax Amsterdam (Pays-bas), Olympique de Marseille, Toulouse, Olympique Lyon, Montpellier et Nice (France), Anderlecht (Belgique), ou encore Real Sociedad (Espagne). Le championnat national est également représenté dans cette liste avec des joueuses représentant l'Association Phoenix de football, le Club Municipal de Laâyoune, Najah Souss, AS FAR, Chabab Atlas Khénifra et Nejm Chabab.

## CAN U23 : La CAF disqualifie le Gabon pour fraude sur l'âge d'un joueur

Le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de disqualifier la sélection gabonaise de football (U23) de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN Maroc-2023), suite à la réserve déposée par la Fédération camerounaise de la discipline contre l'âge du joueur gabonais Floriss Djave.

Le 25 mars dernier, à l'issue du match des éliminatoires de la CAN U23 entre le Cameroun et le Gabon, la Fédération camerounaise de football avait déposé une réserve, accu-

sant le joueur d'avoir une double identité.

Au terme de l'examen de tous les documents relatifs à la question, la CAF a décidé d'éliminer le Gabon de la CAN-2023.

Conséquemment à cette sanction, le jury disciplinaire a assuré que la décision sera soumise à la "Commission d'organisation de la CAN pour remplacer l'équipe nationale du Gabon dans la compétition, et ce, conformément aux règlements du tournoi".

Par ailleurs, l'instance dirigeante du football africain offre la possibilité

de faire appel de cette décision devant le Jury par écrit, "dans un délai de trois jours à compter de la communication de la décision".

Ainsi, la Fédération gabonaise de football (FEGAFoot) a annoncé, dans un communiqué, qu'elle fera appel de la décision du jury disciplinaire de l'instance africaine, conformément aux dispositions de l'article 54 du code disciplinaire de la CAF.

Le Gabon logeait dans la poule B avec l'Égypte, le Mali et le Niger. Le groupe A est composé du Maroc, du Ghana, du Congo et de la Guinée.

## La 17<sup>ème</sup> édition du championnat d'Afrique des nations de sambo à Casablanca

Le championnat d'Afrique des Nations de Sambo verra la participation de plus de 20 pays. La compétition sera étalée sur trois jours du 19 au 21 mai 2023 dans la salle du Complexe Sportif Mohammed V à Casablanca.

Selon le président de la FRMS Dalil Skalli, la compétition ne sera pas de tout repos puisque les samboïstes africains sont fin prêts à être des concurrents sérieux à décrocher les premières places, notamment les représentants du Cameroun, de l'Égypte et de la Tunisie. Puisque

chaque place au podium a son importance pour les prochaines échéances.

Pour ce qui est de l'équipe nationale de Sambo qui a toujours joué les premiers rôles sur le plan africain, la FRMS n'a aménagé aucun effort pour préparer les samboïstes dans les meilleures conditions dans le but de qualifier un nombre honorable aux Jeux Sports Accord Combat s Games qui se dérouleront en Arabie-Saoudite en octobre prochain et pour le championnat du monde de Sambo prévu en Arménie en novembre 2023.

En marge de cette compétition se tiendra l'assemblée générale électorale du président de la confédération africaine du Sambo et du comité directeur. Dalil Skalli qui est le président actuel de la confédération africaine de Sambo compte se porter candidat pour briguer un nouveau mandat et se succéder à lui-même à la tête de la CAS.

En marge de ces joutes se tiendra le 21 mai, le tournoi de beach-sambo pour clôturer cette grande fête africaine.

Abdelmajid Bouslim.

## En Californie, les pluies abondantes ravivent le souvenir de la ruée vers l'or

Albert Fausel creuse le lit des rivières de Placerville depuis des décennies à la recherche d'or. Mais après les pluies torrentielles qui ont déferlé sur la Californie cet hiver, la tâche de prospecteur amateur n'a jamais été aussi facile.

"Il y a beaucoup de nouveaux endroits (où trouver de l'or) cette année", explique à l'AFP ce quadragénaire, armé d'une combinaison de plongée, d'un tuba et d'une petite pelle. "Mère nature a fait du bon travail avec toutes ces inondations (...) elle a déplacé de nouveaux matériaux."

Après dix minutes à explorer le fond du torrent, en aval des montagnes de la Sierra Nevada, de petites particules brillantes apparaissent soudain au milieu de la terre argileuse, qu'il tamise sur un petit plateau en plastique.

Pas de quoi devenir riche à millions avec ces quelques paillettes, que les prospecteurs du coin surnomment "crottes de mouche".

Il y en a peut-être pour une cinquantaine de dollars, tout juste de quoi mettre du beurre dans les épinards. Mais la chasse au trésor est lancée.

"C'est une bonne cache" près du rivage, se réjouit M. Fausel, en récoltant le butin avec une sorte de pompe aspi-

rante, avant de replonger. "Au milieu de la rivière, il y aura probablement des pièces plus grosses et plus lourdes qui auront trouvé leur chemin."

La Californie sort d'un hiver anormalement pluvieux, où de nombreuses tempêtes, parfois très rapprochées, ont provoqué des précipitations avoisinant des records dans certaines régions.

Outre les dégâts et les inondations provoqués sur le moment, ces milliards de litres d'eau tombés du ciel ont gonflé durablement de nombreux torrents et rivières très diminués par la sécheresse qui frappe l'Ouest américain depuis 20 ans.

De quoi faire ruisseler l'or encore présent dans le sol et ranimer le souvenir de la ruée connue par la région aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, en quête du précieux métal.

"On parle maintenant d'or de crue", explique Barron Brandon, qui dirige le ranch Cosumnes, près de la rivière éponyme.

"Lorsque les pluies sont abondantes, elles nettoient les berges des rivières et s'écoulent en contrebas, apportant ainsi l'or", détaille ce géologue de formation.

Cette année, Placerville, située en plein comté d'El Dorado à 70km envi-



ron de Sacramento, renoue ainsi avec le filon qui a fait sa réputation.

Dans la ville, tous les commerces jouent sur cette promesse aurifère: il y a la "Gold Insurance", la "Gold Artists Nation Gallery" ou la bijouterie "Antique Gold Jewellers". L'un des principaux hôtels conserve encore l'ambiance saloon de l'époque des pionniers et de leurs rêves de fortune.

Un souvenir qui permet à la région

de vivre encore du tourisme. Les prospecteurs amateurs locaux sont d'ailleurs loin de redouter la concurrence.

"Venez en Californie! Donnez-vous une chance de trouver de l'or, il y en a pour tout le monde ici", lâche ainsi M. Fausel, qui tient une quincaillerie où l'on vend également de petites bouteilles d'or personnalisées en guise de souvenir.

La plupart du précieux métal a été

extrait à la grande époque. Mais les pluies récentes dépêchent de nouveaux curieux en ville, selon Mark Dayton, un prospecteur professionnel qui compte plus de 20.000 abonnés sur YouTube.

"Nous avons tous été, enfants, fascinés par les trésors des pirates", estime-t-il, en racontant que certains de ses adeptes ont franchi le pas "parce qu'ils ont entendu parler des pluies et de l'or à venir".

Fréquenté par des dizaines de groupes scolaires, le musée de Placerville rappelle toutefois à petits et grands que la quête de l'Eldorado n'a jamais été chose aisée. Entre la violence, l'alcool et les arnaques, de nombreux émigrants sont morts sans le sou dans la région.

"Nous essayons de leur raconter la véritable histoire, pas la version hollywoodienne de la ruée vers l'or", sourit le guide Pat Layne, qui a longtemps travaillé dans le secteur minier.

Mais au-delà d'un hypothétique butin sonnante et trébuchant, les prospecteurs amateurs découvrent d'autres trésors: celui des camaïeux de verts et de bleus formés par les rivières au pied des cimes de la Sierra Nevada.

Comme le résume M. Brandon dans son ranch, "le véritable or, c'est d'être ici".

## Recettes

### Briouats de kefta



#### Ingrédients :

- 3 Cuill.à soupe d'huile d'olive
- 1 Gros oignon (râpé)
- 2 gousses Ail (émincées)
- 2 Cuill.à café de cumin en poudre
- 2 Cuill.à café de paprika fort
- 1 Cuill.à café de cannelle en poudre
- 1/2 cuill.à café de piment de Cayenne
- 1/4 de cuill.à café de curcuma
- 500g de Viande d'agneau (hachée)
- 4 Gros œufs (légèrement battus, plus le jaune de 1 gros œuf, légèrement battu)
- 2 Brins de persil
- Farine
- 10 Carrés de feuilles de brick
- 11 Huile végétale (pour frire)
- Sel
- Poivre noir du moulin

#### Préparation

Faites chauffer l'huile d'olive dans une poêle à feu moyen, ajoutez l'oignon, l'ail, le cumin, le paprika, la cannelle, le piment de Cayenne et le curcuma, et laissez cuire 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le tout s'attendrisse et que les arômes se développent. Ajoutez l'agneau et faites-le revenir 5 minutes, jusqu'à ce qu'il soit doré et bien cuit. Ajoutez les œufs et le persil, et poursuivez la cuisson 1 à 2 minutes. Salez et poivez.

Transférez dans un saladier et laissez reposer 10 minutes. Couvrez et mettez 30 minutes au réfrigérateur.

Sur un plan de travail fariné, étalez une feuille de brick, le petit côté face à soi. Réservez les feuilles restantes dans du film alimentaire pour qu'elles ne sèchent pas.

Coupez la feuille en deux de haut en bas. Placez 1 cuillerée de farce en hauteur à droite de chaque demi-feuille, puis rabattez le coin supérieur droit sur la farce de façon à obtenir un triangle.

Poursuivez le pliage jusqu'à l'obtention d'un triangle qui enferme la farce de façon hermétique. Badigeonnez les extrémités de la pâte de jaune d'œuf et pressez pour sceller les briouats. Répétez l'opération avec les ingrédients restants.

Versez l'huile dans une sauteuse et faites-la chauffer à 190 °C. À défaut de thermomètre de cuisine, testez la température de l'huile en y plongeant un dé de pain. Celui-ci doit immédiatement libérer des bulles et devenir doré.

Faites frire les briouats 5 minutes, en procédant en plusieurs fournées, jusqu'à ce qu'ils soient croustillants et dorés.

Sortez-les de l'huile à l'aide d'une écumoire et égouttez-les sur du papier absorbant. Servez chaud.

## Une étude montre des migrations préhistoriques de la Chine au continent américain

Le continent américain, le dernier à avoir été peuplé par les humains, intrigue depuis longtemps les scientifiques, qui cherchent à comprendre d'où cette population venait et comment elle est arrivée.

Une étude génétique publiée mardi dans la revue scientifique Cell Reports apporte des éléments de réponse. Certains des premiers arrivants étaient partis de Chine lors de deux vagues distinctes, durant la période glaciaire et juste après, selon ses auteurs.

"Au-delà des origines sibériennes ancestrales des Amérindiens, que nous connaissons déjà, la côte nord de la Chine a aussi servi de réservoir génétique" aux populations du continent américain, a déclaré à l'AFP l'un des chercheurs, Yu-Chun Li.

Les scientifiques ont longtemps cru que les habitants de Sibérie, qui avaient traversé à pied une bande de terre qui unissait alors Russie et Alaska, étaient les seuls ancêtres des Amérindiens. A partir de la fin des années 2000, des chercheurs ont découvert que des peuples d'Asie pouvaient également être liés aux premières populations de la Bolivie, du Brésil, du Mexique ou encore de Californie. Pour son article publié mardi, l'équipe de l'institut de zoologie de Kunming a analysé des dizaines de milliers

d'échantillons d'ADN et leurs mutations, à la recherche d'une lignée commune.

Elle a finalement trouvé 216 échantillons récents et 39 anciens descendants de la même lignée.

Les résultats ont montré l'existence de deux vagues migratoires. La première a débuté il y a 26.000 ans et s'est achevée il y a 19.500 ans, durant la dernière période glaciaire. La couverture de glace était alors à son pic, rendant probablement le climat du nord de la Chine inhospitalier. La deuxième a commencé durant la période de fonte des glaces, il y a 19.000 ans, et a duré jusqu'il y a 11.500 ans. Une hausse de la population humaine pourrait l'avoir

provoquée. Durant cette vague, une partie de cette population s'est installée au Japon, ce qui pourrait expliquer des similarités observées entre les flèches et lances préhistoriques trouvées en Amérique, en Chine et au Japon, a affirmé Yu-Chun Li.

Selon lui, l'une des forces de l'étude réside dans l'important nombre d'échantillons découverts.

"Toutefois, nous ne savons pas précisément de quels endroits sur la côte nord de Chine venaient ces migrations, et quels événements les ont favorisées", a-t-il précisé.

"Davantage de preuves, notamment des génomes anciens, sont nécessaires pour répondre à ces questions."

